



# La Conférence

---

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles  
Année judiciaire 2015-2016 - N° 2 - Décembre 2015/Mars 2016  
Gent X - P 801284



# Nouvelles publications Wolters Kluwer

## Indispensable pour tout juriste

Vous commandez via **mail**, via **shop.wolterskluwer.be** ou par **téléphone** ? Mentionnez le code : **15-0317-1**



### Guide pratique des délais en droit judiciaire

Auteurs : P. Damman. Préface de Dominique Mougenot

Cet ouvrage traite **tous les délais qui interpellent le justiciable et le praticien**, en les présentant suivant un ordre alphabétique par mots clés. Il présente un aperçu transversal, avec le délai, le point de départ, la sanction en cas de non respect, les références légales ainsi qu'un commentaire de jurisprudence, voire une question préjudicielle posée à la Cour Constitutionnelle.

Le *Guide pratique des délais en droit judiciaire* suit le trajet d'une procédure judiciaire. Il aborde le droit judiciaire, pénal, le droit économique, fiscal, européen ainsi que le Conseil d'Etat.

Code produit : BP/DJUD-BI15001 ■ Année : 2015 ■ Volume : 225 pages ■ ISBN : 9789046542415

Achat unique : €85,44 TVAC -10%\* = €76,89 TVAC (€ 72,54 HTVA)

➔ [shop.wolterskluwer.be/fr/DJUD-BI15001](http://shop.wolterskluwer.be/fr/DJUD-BI15001)

Disponible en version  e-book



### Guide de la procédure de la réorganisation judiciaire

Auteurs : J.-P. Lebeau, C. Alter

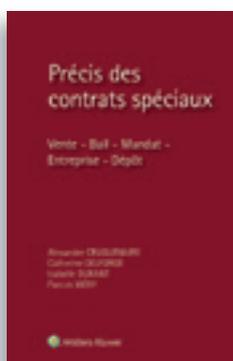
Cet ouvrage **regroupe les notions juridiques essentielles** à l'information de ceux que la procédure de réorganisation judiciaire peut intéresser. L'effort de synthèse et le souci didactique sont omniprésents afin de permettre à chacun de se situer par rapport aux différents stades de la procédure.

Code produit : BP/REOJUD-BI15001 ■ Année : 2015 ■ Volume : 121 pages ■ ISBN : 9789046583937

Achat unique : €73,45 TVAC -10%\* = €66,10 TVAC (€ 62,36 HTVA)

➔ [shop.wolterskluwer.be/fr/REOJUD-BI15001](http://shop.wolterskluwer.be/fr/REOJUD-BI15001)

Disponible en version  e-book



### Précis des contrats spéciaux

Auteurs : A. Cruquenaire, C. Delforge, I. Durant, P. Wéry

L'ouvrage apporte, tant au praticien qu'au chercheur, **une synthèse détaillée** de la matière ainsi qu'**une source de références utiles**.

Les auteurs ont spécialement eu le souci de demeurer au plus près de l'actualité législative, particulièrement foisonnante ces dernières années (songeons à l'adoption du Code de droit économique, à la réforme des sûretés mobilières et du régime des incapacités, à la modification des règles en matière de lutte contre le retard de paiement, etc.) et de recenser les principales sources doctrinales et jurisprudentielles relatives aux matières étudiées.

Code produit : BP/PRESTUP-BI14001 ■ Année : 2015 ■ Volume : 792 pages ■ ISBN : 9789046583265

Achat unique : €196,67 TVAC -10%\* = €177,01 TVAC (€ 166,99 HTVA)

➔ [shop.wolterskluwer.be/fr/PRESTUP-BI14001](http://shop.wolterskluwer.be/fr/PRESTUP-BI14001)

\*Valable jusqu'au 31/12/2015.

Commander, c'est facile :

➔ [shop.wolterskluwer.be](http://shop.wolterskluwer.be)

appelez le 0800 40 310 ■ faxez au 0800 17 529 ■ [contact@wolterskluwer.be](mailto:contact@wolterskluwer.be)

11



12



16



- |            |   |              |  |              |                       |
|------------|---|--------------|--|--------------|-----------------------|
| <b>5</b>   | Éditorial                                   | <b>12-13</b> | Avocate et maman: professions compatibles ou mission impossible? | <b>20</b>    | Musique               |
| <b>6-7</b> | Rencontre avec Me Caroline Larouche         | <b>14-15</b> | Save the date  | <b>21-23</b> | Midis de la formation |
| <b>8-9</b> | Compte-rendu du petit week-end à Maastricht | <b>16-18</b> | Rentrée solennelle de la Conférence du jeune barreau             | <b>24-25</b> | Colloques             |
| <b>11</b>  | La bibliothèque du futur voyageur à Cuba    | <b>19</b>    | Gastronomie  | <b>26-27</b> | Sortir                |
|            |   |              |  | <b>28-34</b> | 175 ans de Conférence |
|            |   |              |  | <b>35</b>    | Calendrier en bref    |

Graphisme, lay-out, coordination  
et corrections: Wolters Kluwer  
Wolters Kluwer



**SOBELFIA**  
**DARCHAMBEAU**  
Insurance Broker

# PAYEZ-VOUS VOTRE ASSURANCE AUTO AU JUSTE PRIX ?

Nous nous engageons à vous offrir un tarif préférentiel et un service personnalisé

Contactez-nous :

[ch.darch@sobelfia.be](mailto:ch.darch@sobelfia.be)

**SOBELFIA-DARCHAMBEAU**

Av. Van Volxem, 264 - 1190 Forest • Tél : 02 344 68 64 -  
FSMA 63158A



**bruylant**

[www.bruylant.be](http://www.bruylant.be)



## TRAITÉ DE DROIT CIVIL BELGE

Tome 1 : Les personnes. Volumes 1 et 2

Sous la direction scientifique d'Alain-Charles Van Gysel

Cet ouvrage se propose de faire un commentaire approfondi du droit des personnes et des familles, qui a connu de profondes réformes encore tout récemment, y compris ses aspects de droit international privé.

> Collection De Page

Bruylant – Édition 2015 – 1642 p. – 270,00 € - ISBN 9782802747185



**strada**  
lex

Ouvrage disponible en  
version électronique sur  
[www.stradalex.com](http://www.stradalex.com)

Informations et commandes :  
[commande@larciergroup.com](mailto:commande@larciergroup.com) • c/o Larcier Distribution Services sprl  
Fond Jean Pâques, 4 b – 1348 Louvain-la-Neuve – Belgique • Tél. 0800/39 067 – Fax 0800/39 068



Par Pierre-Yves  
Thoumsin

## Vous êtes formidables !

Vous êtes ces confrères studieux qui ont choisi la Conférence du jeune barreau pour maintenir leurs connaissances à jour. Nous avons eu le plaisir de vous accueillir en grand nombre pour deux éditions d'un Midi de la formation exceptionnel des professeurs Boularbah et van Drooghenbroeck consacré à la loi « Pot Pourri I ». Votre assiduité nous encourage à développer une offre de formations toujours plus pointue et diversifiée. Les pénalistes auront ainsi pris note du colloque du 10 décembre, relevé de la présence de Madame Françoise Tulkens. Les Midis de la formation aborderont des thèmes extrêmement variés durant les prochains mois. Ils devraient intéresser tant les spécialistes de ces matières que les généralistes consciencieux, qui désirent bénéficier d'un tour d'horizon synthétique des évolutions les plus récentes de notre droit.

Vous êtes ces stagiaires curieux qui ont poussé la porte de la Conférence à l'occasion de notre traditionnel après-midi d'accueil. Vous étiez nombreux et enthousiastes. Votre présence nous conforte dans notre volonté d'ouvrir toujours davantage les activités de la Conférence aux jeunes générations.

La Conférence s'attache à promouvoir les contacts informels entre avocats et, par répercussion, la confraternité. Soyez présents à chacun de ces rendez-vous qui rythment la vie de notre barreau. Au même titre que les assemblées générales ou les rentrées, la conférence Berryer en est un. Rejoignez-nous au Palais ce 18 décembre, afin d'encourager les jeunes avocats qui se jeteront dans l'arène de l'éloquence, en présence de l'écrivain Thomas Gunzig.

Vous êtes ces compagnons épicuriens, qui ont parfaitement appliqué le slogan de nos hôtes à Maastricht: *Bourgnodisch genieten* ! Pour vous, Conférence rime avec convivialité. Pour vous, nous accueillerons le sommelier Eric Boschman au vestiaire des avocats, le 15 décembre. Venez déguster son « Wine Man Show » grisant, drôle et intelligent.

Vous êtes celles et ceux que nous voyons participer pour la première fois à une activité de la Conférence. Nous nous réjouissons d'avoir fait votre rencontre et sommes certains de vous revoir très bientôt. Pourquoi pas le 28 janvier ? Nous accueillerons au Palais le caricaturiste Pierre Kroll, qui nous livrera en paroles et en images les souvenirs, les leçons et les défis d'une carrière de plus de vingt ans au service de l'humour, de l'information et de la liberté d'expression.

Vous êtes formidables et vous méritez une fête qui le sera également !

À l'occasion de son 175<sup>ème</sup> anniversaire, la Conférence vous convie à une rentrée solennelle étincelante et vous invite à vous déhancher sur les mélodies radieuses de Puggy, qui dévoilera en exclusivité quelques mesures de son nouvel opus.

Avec toute la commission, j'en suis convaincu : *here is something that you might like* !

---

Valentin Ribet était formidable.

Vingt-six ans, ses diplômes sous le bras et le sourire en étendard, il entamait une carrière au barreau de Paris que l'on annonçait prometteuse. Un jeune avocat affamé de vie et d'idéaux, comme tant d'autres, à Paris, Bruxelles ou ailleurs.

Valentin était au Bataclan, le 13 novembre 2015.

Valentin était l'un de nos pairs et, à travers lui, la Conférence souhaite rendre hommage aux victimes de la tragédie de Paris.

Ces nouveaux actes de barbarie visaient à ébranler nos valeurs de liberté. De par notre profession, nous avons le privilège d'en être les porte-drapeaux : continuons à hisser haut nos couleurs !

# L'AVOCAT DEBOUT

RENCONTRE AVEC M<sup>e</sup> CAROLINE LAROUCHE À MONTRÉAL



Par  
Camille Cornil  
et Jérôme Henri

## Midi, l'heure d'une rencontre

Il est midi à Montréal, un jeudi du mois de septembre. Le Québec nous gratifie d'un soleil radieux et de températures estivales, nous laissant percevoir ce fameux été indien, chanté par Joe Dassin.

Elle nous a donné rendez-vous dans un petit restaurant branché style « bistrot » du quartier des affaires : « Albert ». Nous sommes en terrain connu, la clientèle est visiblement constituée majoritairement de confrères locaux. Au coin du bar, un ancien bâtonnier du barreau de Montréal profite d'un verre de vin blanc avec le président du Jeune barreau de Québec.

Soudain, elle fait son entrée, Me Caroline Larouche ne trahit pas la ponctualité québécoise.

Autour d'un *Bloody Ceasar* et après avoir commandé des tartares et un *burger* pour Me Caroline Larouche, celle-ci nous raconte son parcours.

Elle est avocate, mais pas une avocate comme les autres, du moins à l'aune de notre approche belge. Si Me Caroline Larouche est présidente du Jeune barreau de Montréal, elle est aussi et surtout représentante de la Procureure générale du Québec. Un pied au barreau, l'autre dans ce que l'on qualifierait chez nous de magistrature debout.

## Chronique d'une confusion des genres

La Procureure ? L'article à son importance, Madame la Ministre de la Justice du Québec a particulièrement insisté sur la féminisation de sa fonction, et donc des modèles employés par son administration. Madame la Ministre ? Et oui, au pays du sirop d'érable et des

caribous, la Ministre de la Justice concilie sa fonction politique avec celle de Procureure générale du Québec. La ligne de démarcation entre ses deux fonctions est mince mais, nous dit-on, respectée.

La constitution prévoit en effet qu'au nom de l'exécutif, le Procureur général exerce sa fonction en application de sa compétence en matière de justice. Il existe un Procureur général par province, ainsi qu'un Procureur général fédéral.

L'administration de la justice est gérée au niveau provincial et les provinces bénéficient d'une large autonomie législative.

La Cour suprême veille quant à elle au respect de la constitution et de la répartition des compétences entre provinces.

Les exemples de contentieux entre l'Etat fédéral canadien et ses provinces sont légion.

Madame la Ministre concilie sa fonction de Procureure générale, dans le domaine civil, avec celle

de Procureure de la Couronne en matière criminelle.

De la Couronne ? Il s'agit là d'une autre particularité canadienne. Les poursuites en matière pénale sont diligentées au nom du chef de l'Etat, Elisabeth II, Reine du Royaume Uni, et, plus précisément, sous la dénomination générique « Regina ».

Et quand on sait que le Québec connaît un système bijuridictionnel et que le *common law* régit le droit pénal, alors que le droit civil est d'inspiration romaniste, il y a de quoi y perdre son latin.

### Un parcours singulier

La confusion des genres pratiquée au quotidien par Me Caroline Larouche trouve peut-être son origine dans un parcours singulier.

Après un baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke, elle complète son *cursus* par une double maîtrise suivie en parallèle : l'une en droit et l'autre en biologie moléculaire. Ce choix devait servir son ambition professionnelle originelle de travailler dans le domaine des brevets pharmaceutiques.

Après un stage de quatre mois à New-York chez *Loeb Loeb*, Me Larouche s'initie à la *common law* en Ontario.

Forte de cette expérience, elle accomplit son stage de six mois, obligatoire en vue de l'inscription au barreau de Montréal, chez *Belanger Longtin*, cabinet boutique spécialisé en responsabilité médicale et en responsabilité professionnelle, notamment des avocats.

Elle prête serment en décembre 2009 et poursuit son apprentissage durant deux ans et demi au sein de ce même cabinet.

C'est à ce moment qu'une envie de changement la rattrape. Le droit médical est très pointu, Me Larouche veut éviter de se spécialiser trop rapidement.

Elle décide de postuler au gouvernement du Québec, au bureau des plaideurs civils, en vue de connaître du contentieux du ministère de la justice.

### Un contentieux important

Et quel contentieux ! Toute poursuite diligentée par ou à l'encontre du gouvernement du Québec doit en effet être intentée au nom de ou contre la Procureure générale du Québec, dans la mesure où celle-ci est seule à disposer de la personnalité juridique. Elle a sous ses ordres une équipe de soixante personnes en vue de mener à bien sa mission.

Au sein de cette équipe, chacun se voit attribuer un contentieux particulier.

Me Caroline Larouche est en charge des matières urgentes : elle se rend régulièrement au tribunal et connaît notamment des injonctions (l'équivalent des actions en cessation). Elle rédige également des *abeas corpus* ou mandats d'amener et traite des requêtes en matière de conditions de détention. Cet aspect de sa fonction occupe la majeure partie de son temps de travail et l'amène à représenter quatre prisons de la province.

La Procureure générale connaît encore d'autres contentieux propres au Canada tels que celui des droits des autochtones, visant à la protection des droits des tribus amérindiennes.

La Procureure générale est enfin gardienne de la loi et de l'ordre public. Le paiement des pensions ali-

mentaires relève de l'ordre public. Dans cette mesure, la Procureure générale veille au strict respect du paiement des créances alimentaires. Le Code de procédure civile lui permet d'intervenir volontairement dans un litige civil.

### Avocate au service du Québec

En pratique, à quoi ressemble la vie d'une avocate qui travaille pour l'Etat ? A celle d'une personne salariée. Me Caroline Larouche bénéficie d'un salaire barémisé, preste théoriquement (elle insiste) 37,5 heures par semaine et a droit à quatre semaines de congés payés par an.

Elle organise son agenda d'audiences de manière autonome, comme n'importe quel avocat.

Sa fonction d'avocate n'est ici pas incompatible avec son statut de salariée au service de l'Etat.

Et ce dernier statut n'est lui-même pas incompatible avec son mandat - d'une durée d'un an - de Présidente du Jeune barreau de Montréal. Le Jeune barreau dispose d'une voix consultative concernant les projets de loi en matière de justice. Pour éviter les conflits d'intérêts, Me Caroline Larouche préfère simplement s'effacer au profit d'un confrère lorsqu'il s'agit de critiquer un projet de loi préparé par Madame la Ministre de la Justice...

Il est 14 heures, Me Caroline Larouche nous quitte, non sans nous enseigner une expression du cru : « *Je vais lui crisser une volée – tabernacle* ».

À 20 heures, elle prononcera un discours – brillant – sur la situation de plus en plus interpellante des jeunes avocats du barreau de Montréal.

Une vie d'équilibriste !



© Pierre-Yves Thoumsin et Katia Meis

## PETIT WEEK-END DANS LA RÉGION DE MAASTRICHT, DU 2 AU 4 OCTOBRE 2015



Par  
**Lucille Bermond**

*Buiten* les tulipes et les moulins à vent. Ce petit week-end de détente outre Meuse a contredit la plupart des clichés sur les Pays-Bas.

Traditionnellement placés sous le signe de l'épicurisme, ces deux jours, comme nous l'avait promis l'actuel président Me Pierre-Yves Thoumsin, n'ont pas manqué de nous transporter vers d'autres paysages, d'autres saveurs.

Le doux soleil d'automne perce entre les feuilles des arbres, la température est agréable, la Walramplein est paisible. Il est 17 h et Valkenburg s'apprête à nous recevoir: la terrasse accueille les premiers participants tandis que certains vont déjà se détendre à la piscine.

A 19 h, l'apéritif bat son plein (comme le rappelle volontiers Danièle Staquet, la Conférence ne plai-



sante pas avec ces choses là), tandis que les retardataires nous rejoignent pour partir dîner dans le Hell's kitchen local.

L'estomac rempli, les jeunes fougueux partent à la découverte de la vie nocturne de la petite ville de Valkenburg aan de Geul tandis que les plus sages rentrent dans leurs pénates.

Lors de la visite de la ville de Maastricht le lendemain matin, c'est sans surprise qu'une partie des convives manque à l'appel. Dommage pour ces derniers qui n'ont pas la chance d'arpenter la ville de la porte de l'enfer à la Basilique Notre-Dame, en passant par les remparts, en compagnie d'une guide qui nous compte les moindres détails du folklore local.

L'après-midi est œnologique : des vignes aux chais, notre balade (agréable selon les participants, chahutée selon les organisateurs, mais que fait la police ?) se clôture par quelques dégustations de Riesling du cru bien méritées. Chacun flâne ensuite à sa guise -shopping, piscine ou sieste-avant un repas au sommet.

Perché aux côtés des ruines romantiques du château, le restaurant où nous dinons offre une assiette raffinée et une vue grandiose sur la ville fortifiée.

La soirée se prolonge : les visages se griment, les têtes se coiffent, la mousse foisonne. Au placard le repos, la fête sera longue.

Dimanche matin, tandis que la majorité des convives s'essaie à l'ascension du Cauberg (enfin, la « découverte de la campagne environnante » avait manifestement l'air tout aussi éprouvante), d'autres ont flâné sur les innombrables canaux qui traversent Maastricht, franchissant plusieurs écluses de la Meuse à l'Escaut, le tout sous un agréable soleil.

Oui, au petit week end, on a de la chance avec le temps.

Pour clôturer ces festivités, la commission nous convie à un déjeuner étoilé dans un château majestueux. L'apéritif est servi sur la terrasse surplombant la vallée et les jardins à la française, un buffet fin et soigné est dressé dans une salle du château. Le temps d'un déjeuner, nous sommes en Bourgogne pour un repas de famille.

Autour d'un verre, l'après-midi file, les rires éclatent, la bonne humeur est contagieuse. Certains chanceux ne sont qu'à quelques encablures de leur maison, les autres rentrent sur Bruxelles.

Certes, les traits sont peut-être tirés mais le sourire est omniprésent.

Ce week end nous a dépayés, nous a distrait, nous a détendu. Merci à Pierre-Yves, à Louise et à la commission.





Soyez prévoyant...  
**et, dès aujourd'hui,  
pensez à demain**

Charles, 35 ans, jeune associé dans un cabinet d'avocats, gagne 40.000 €  
(base : revenus professionnels nets imposables 2012).

**Quelle somme peut-il épargner avec un contrat PLCI ordinaire :  
3.027,09 €\***

Ce que Charles recevra en fin de contrat, à 65 ans\*\*

Capital de retraite brut	121.420,39 €
Participation bénéficiaire indicative (1%)	21.919,30 €
<b>Total à 65 ans</b>	<b>143.339,69 €</b>

\*Outre un contrat PLCI ordinaire, la possibilité existe de conclure un contrat PLCI sociale.

\*\*Calcul sur la base d'un contrat réversible avec un rendement de **2,25%** compte tenu de 3% de frais/an.

Les primes de la PLCI sont entièrement déductibles fiscalement à titre de charges professionnelles. Grâce à cette déduction vous payez aussi moins de cotisations sociales. Il n'y a pas de taxes dues sur les primes de la PLCI. La PLCI est cumulable avec d'autres formules de constitution de pension complémentaire, comme un Engagement Individuel de Pension (EIP), une assurance groupe et une épargne-pension.

**CAISSE DE PRÉVOYANCE**  
des avocats, des huissiers de justice  
et autres indépendants

Cette simulation vous est offerte par la **Caisse de prévoyance des avocats, des huissiers de justice et autres indépendants (CPAH)**. Pour toutes les conditions, une simulation personnelle ou une réponse à toutes vos questions, nous vous invitons à consulter notre site **www.cpah.be** ou à nous contacter à l'adresse **info@cpah.be** ou, par téléphone, au n° **02/534 42 42**.

# LA BIBLIOTHÈQUE DU FUTUR VOYAGEUR À CUBA



© Pierre-Yves Thoumsin



Par Pierre-Yves Thoumsin  
et Myriam Campinaire

« ... le plus beau voyage dans le temps que je connaisse, c'est celui que procure la lecture. On vous croit dans cette pièce alors que vous vagabondez dans d'autres siècles. Et cela sans faire le moindre bruit »

(Dany Laferrière, *L'art presque perdu de ne rien faire*)

Ce n'est plus un secret: la Conférence vous invite à découvrir Cuba, du 5 au 14 mai 2016. Pour vous mettre à la température caraïbe, Myriam Campinaire vous livre les sept étapes indispensables de son voyage romanesque à Cuba.

- **Alejo Carpentier**, *Le Siècle des Lumières*  
Père de la littérature cubaine, Carpentier est l'une des principales chevilles ouvrières du renouveau de la littérature latino-américaine, premier auteur qui associe rêve, mythe, magie, religion et réalité.  
Ce roman est un classique, dont le fil conducteur est tissé des échos de la révolution française dans les Caraïbes.
- **Ernest Hemingway**, *Le Vieil Homme et la Mer*  
Le grand classique de l'auteur, se déroulant à Cuba.
- **Estevez Abilio**, *Palais Lointains*  
L'auteur s'empare de la ville, La Havane, où il a vécu avant l'exil ; drame d'un peuple sur une 'Ile-monstre'.

- **Graham Greene**, *Notre Agent à La Havane*  
Savoureux roman d'espionnage se déroulant avant Castro, sous le règne de Batista.

- **Infante Cabrera**, *Trois Tristes Tigres*  
Récréation nostalgique de La Havane de 1958.

- **Leonardo Padura**, *Adios Hemingway*  
Polar sur les traces d'Hemingway à travers La Havane.

- **Zoé Valdes**, *Le Néant Quotidien*  
Roman qui a contraint l'auteur à l'exil pour insoumission au régime castriste.

Bon voyage !



« Ce bonheur, cette joie de vivre, cette euphorie du jour à sa meilleure heure, avec le soleil d'été qui devient rouge sur une mer indigo, au milieu de nuages qui parfois flanquent tout par terre et en faisant un crépuscule de fin de film religieux en Technicolor, ce qui ne s'est pas produit ce jour-là, bien que parfois la ville soit crème, ambre, rose en haut tandis qu'en bas le bleu de la mer est plus sombre, devient pourpre, violet, et se met à monter sur le Malecón et à pénétrer dans les rues, dans les maisons et il ne reste plus que les gratte-ciel en béton rose, crémeux, couleur presque de meringue grillée. »

Infante Cabrera, *Trois Tristes Tigres*

La Conférence met en jeu un exemplaire de cette bibliothèque de voyage variée. Pour tenter de remporter ce cadeau, répondez correctement aux questions suivantes avant le 20 décembre 2015, par courriel à [secretariat@cjbb.be](mailto:secretariat@cjbb.be). En cas d'égalité, la réponse correcte reçue le plus tôt l'emportera.

## Questions :

1. Qui a remporté le prix Le Jeune en 1973 ?
2. En quelle année cet avocat a-t-il prononcé le discours de rentrée ?
3. Comment s'intitulait ce discours ?



# AVOCATE ET MAMAN

Professions compatibles ou mission impossible ?



Par  
Marie-Céline Elleboudt

**J**'ai toujours voulu être une maman jeune, c'est bien connu.

Arrivée à l'université, je ne pouvais envisager d'arrêter mes études de droit pour pouponner (quoique je sais que certaines ont réussi à faire les deux en même temps

et je leur tire mon chapeau !).

Inscrite au Barreau pour trois ans de stage, je me voyais mal, désormais, négocier avec mes Maîtres de stage un horaire allégé pour cause de bébé.

C'est donc à mes 30 ans que le cap a été franchi : je suis devenue maman !

Mais outre la question de l'âge, du bon moment, etc., s'est posée celle de ma situation... Avocate et maman : professions compatibles ou mission impossible ?

C'est un fait bien connu, les indépendants que nous sommes sont bien moins lotis que les employés : presque pas de congé de maternité, pas de congé de paternité et certainement aucun congé parental...

Cela étant, j'ai vite découvert que nous n'étions, au final, pas si démunies...

Voici donc ci-dessous, synthétisée, la liste des droits et avantages dont nous, courageuses jeunes mamans avocates, bénéficions :

• **8 semaines d'incapacité de travail indemnisée par la mutuelle**

Soit une semaine avant la date prévue de l'accouchement et sept semaines après la naissance.

Concrètement, vous avez, si vous souhaitez pouvoir bénéficier de cette couverture, l'obligation de cesser toute activité professionnelle une semaine avant la date présumée et deux semaines après l'accouchement. Les 5 semaines suivantes peuvent être prises en une fois ou par période de 7 jours consécutifs endéans les 23 semaines suivant la naissance.

Evidemment, il y a un piège : si votre bout de chou décide de pointer le bout de son nez 15 jours à l'avance, bye-bye la semaine avant l'accouchement !

Les allocations sont à demander à votre mutuelle, en fournissant un certificat établi par votre gynécologue, et s'élèvent à environ 430 € par semaine (à l'heure actuelle, 431,86 € brut et 383,89 € net).

- **Une allocation de naissance**

Cette généreuse allocation d'environ 1220 € est percevable une fois et peut être sollicitée à partir du sixième mois de grossesse. C'est auprès de votre caisse d'assurances sociales que vous devrez introduire la demande.

- **Les allocations familiales**

Allocations dont le montant a été (récemment) aligné à celui octroyé aux employés (soit environ 82 € par mois pour un premier enfant) et qui vous seront versées, par votre caisse d'assurances sociales, au cours du premier mois qui suit la naissance.

- **Les titres-services**

Parce que nous devons vite reprendre le travail et n'avons donc pas/plus le temps de faire le ménage à la maison, l'Etat nous octroie 105 titres-services !

C'est à nouveau à votre caisse d'assurances sociales qu'il faudra faire la demande. Attention cependant: les délais sont extrêmement longs et je ne peux donc que vous conseiller d'introduire la demande au plus tôt (soit dès le sixième mois de grossesse) !

- **Prime de naissance de votre mutuelle**

Enfin, en fonction de la mutuelle à laquelle vous êtes affiliée, une prime de naissance (env. 300 €) vous sera accordée, après inscription de votre enfant.

- **Aides du Barreau**

Il convient d'ajouter à cette liste les nouvelles toutes fraîches qui nous concernent : le Barreau a négocié une nouvelle police d'assurance qui permettra (notamment) d'attribuer aux jeunes mamans une allocation de naissance de 1.000 € et la prise en charge d'un congé de maternité. Cette police entrera en vigueur en janvier 2016.

Par ailleurs, sachez que l'assurance collective soins de santé souscrite par notre Barreau (chez Ethias, à l'heure de rédiger le présent article) permet à tous ses membres de bénéficier déjà d'une couverture bien étendue.

Vous pouvez ainsi profiter, à la maternité, d'une chambre individuelle, et vos frais de santé liés à la grossesse, exposés entre 90 jours avant et 180 jours après l'accouchement, vous seront remboursés.

Un autre avantage indéniable, en cette période émotionnellement mouvementée, c'est que vous ne verrez pas passer la facture de l'hôpital. Celle-ci est en effet directement adressée à Ethias, qui se charge de la régler, conformément à la couverture acquise. Seul le paiement de la franchise (environ 271 €) et des petits extras (par exemple nuitée(s) de Papa à la maternité) vous seront réclamés.

Pour pouvoir bénéficier de ces avantages, vous penserez à prendre votre Assurcard le jour J pour votre admission à l'hôpital. Il suffira à Papa (par exemple) d'insérer ladite carte dans la machine prévue à cet effet pour envoyer la déclaration pour intervention à Ethias. En quelques clics, tout sera déjà en ordre et vous n'aurez donc pas à vous soucier de la paperasserie au moment de vivre le plus beau jour de votre vie !

Une fois votre petit ange venu au monde, il vous faudra le déclarer à la commune. Certaines cliniques offrent ce service en organisant des permanences à la maternité. Il vous sera alors remis différentes attestations de naissance et quelques extraits d'acte de naissance, qui seront bien utiles pour pouvoir introduire certaines des demandes de primes et d'allocations énumérées ci-dessus.

Enfin, quelques jours après votre retour à la maison, Ethias vous invitera à payer la prime d'affiliation de votre enfant à l'assurance collective souscrite par le Barreau (environ 75 € par an).

Sachez également que vous ne serez pas livrée à vous-même après avoir quitté le cocon rassurant de la maternité et de ses sages-femmes prêtes à répondre 24h/24 à toutes vos questions, puisque l'ONE assure la relève et ce, de manière totalement gratuite ! Tous les renseignements vous seront fournis lors de votre séjour en clinique.

Vous voici donc livré un résumé de tous les aspects pratico-pratiques liés à la grossesse et à l'accouchement. Pour le reste de l'aventure, je vous renvoie à vos propres émotions et à vos expériences personnelles, avec néanmoins une conclusion que je sais être unanime : c'est magique et ça en vaut certainement la peine !



## CINÉ-CLUB

« Rwanda, la vie après - Paroles de mères »

Un film de Benoît Dervaux et André Versaille

7 décembre 2015



© Jean Thomé

Si l'on sait les atrocités dont furent victimes les Tutsis pendant le génocide de 1994, on perçoit généralement très mal les séquelles qui empêchent encore souvent les femmes rescapées de se reconstruire.

En juillet 1994, le génocide est stoppé. À partir de ce moment, pour les hommes, le calvaire a pris fin. Par contre, pour les femmes, rien n'est terminé. Des centaines de milliers d'entre elles ont été violées – et donc frappées du sida ; ces viols ne sont pas les « dégâts collatéraux habituels » d'une guerre, ce sont des actions de destruction massive, encouragées, voulues, destinées à désespérer une population minoritaire avant de l'exterminer avec une insoutenable cruauté.

Le film est constitué des témoignages de six femmes provenant du Rwanda profond. Ces femmes racontent leur parcours, de la fin du génocide à aujourd'hui : la maladie ; l'accouchement d'un enfant de génocidaire ; le rejet par ce qui leur restait de famille pour qui il était inconcevable d'accueillir

le fils ou la fille d'un tueur ; leur solitude ; la difficulté pendant des années d'assumer cet « enfant de la haine », avant d'apprendre à l'aimer...

En contrepoint, une fille et un garçon issus des viols de ces femmes, racontent à leur tour ce que fut leur enfance.

Le débat aura lieu en présence de Monsieur André Versaille, coréalisateur du film, écrivain et éditeur belge.

Cette soirée s'adresse tant aux avocats qu'à toute personne intéressée par le sujet.

**Lieu :** Palais de Justice, vestiaire des avocats

**Heure :** 19h30

**Prix :**

- Membres: 5,00 €

- Non membres: 10,00 €

### CREDITS

Un film de Benoît Dervaux et André Versaille - Réalisation: Benoît Dervaux - Sur une idée et un projet de André Versaille - Image: Benoît Dervaux - Assistants réalisateurs: Samuel Sangwa, Philippe Toussaint - Son: Jean Thomé - Montage: Jean Thomé - Montage son: Benoît De Clerck - Mixage: Jean-Stéphane Garbe - Production: DERIVES - Julie Freres - Directrice de production: Sabine Raskin - Coproduction RTBF - Unité de Programmes documentaires, Carpe Diem Icare, WIP - Wallonie Image Production - avec le soutien du Parlement francophone bruxellois - produit avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

2014 • 72' • Documentaire • VO français/ kinyarwanda • ST français/anglais • Production et distribution [www.derives.be](http://www.derives.be) • Page du film [www.derives.be/rwanda-la-vie-apres](http://www.derives.be/rwanda-la-vie-apres)

## CONFÉRENCE BERRYER

18 décembre 2015



Cette manifestation se déroule, une fois par an, dans la Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel de Bruxelles. Tournoi d'éloquence par excellence pour certains, cruels jeux du cirque pour d'autres, la conférence Berryer nous vient de la plus pure tradition du barreau de Paris.

Elle a pour vocation de refléter, sous un angle humoristique et original, les liens qu'entretient le Barreau de Bruxelles avec le monde extrajudiciaire (comédiens, hommes politiques, sportifs, grands patrons, écrivains, etc.).

Cette Conférence porte le nom d'un illustre avocat français, Pierre-Antoine Berryer, en hommage à son goût du défi et de la liberté : avocat dans l'âme, Berryer a toujours défendu ceux qui n'avaient pas les faveurs du pouvoir. Berryer donna à la plaidoirie ses lettres de noblesse, celles du courage et du cœur.

Véritable joute oratoire, la conférence Berryer réunit un invité d'honneur, les douze Secrétaires de la Conférence du stage de Paris et deux jeunes orateurs, avocats bruxellois.

Après une présentation, souvent humoristique et caustique, de l'invité d'honneur par l'un des secrétaires parisiens, celui-ci est invité à prendre la

parole pour éventuellement rectifier les quelques contre-vérités lancées au public.

Les valeureux orateurs choisiront, parmi les sujets imposés, celui de leur choix et le traiteront avant d'être soumis aux critiques grinçantes, mordantes ou plus rarement tendres des secrétaires parisiens, eux-mêmes exposés en fin de soirée à une redoutable contre-critique, le dernier mot revenant en guise de conclusion à l'invité d'honneur.

Le public, dit « peuple de Berryer » n'est pas en reste, manifestant bruyamment son amusement ou son déplaisir au cours des interventions des uns et des autres.

Depuis sa création, la Berryer belge a accueilli nombre d'invités prestigieux. De Pierre Mertens à Jacques Simonet, en passant par Pierre Kroll ou Alex Vizorek, chacun (ou presque) était à sa façon représentatif de notre plat pays.

Cette année, la conférence Berryer et accueillera **Thomas Gunzig**

Venez nombreux assister à cet événement incontournable.

**Lieu :** Palais de justice, salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

**Heure :** 19h30

**Prix :**

- Membres: 10,00 €

- Non membres: 15,00 €



Eric Boschman

## NI DIEUX NI MAÎTRES MAIS DU ROUGE

15 décembre 2015

Ce qu'Eric Boschman, sommelier de renommée internationale, vous propose n'est ni un spectacle, ni une conférence, ni une dégustation, mais un savant mélange des trois.

Au fil de ses histoires, de ses anecdotes et de dégustations, il vous emmènera dans un voyage autour des régions viticoles les plus emblématiques du monde... de l'Afghanistan, il y a bien longtemps, aux rives de la Méditerranée, du bordelais au Chili... jusqu'en Australie.

En prélude aux agapes de fin d'année, la Conférence du jeune barreau vous propose de réviser l'histoire du vin, de son origine à aujourd'hui... tout en trinquant avec vos confrères et amis, bien sûr!

**Lieu :** Palais de justice, vestiaires des avocats

**Heure :** 19h30

**Prix :**

- Stagiaires membres : 20,00 €

- Membres : 25,00 €

- Non membres : 30,00 €

Ce prix comprend la dégustation de six vins durant le spectacle, ainsi que votre verre à dégustation.



## KROLL SUR SCÈNE

28 janvier 2016



Du journal Le Soir à Moustique, du Soir Illustré au Cinéélé-revue, de Mise au Point aux Décodeurs en passant par Revu et Corrigé et ses 20 albums (40.000 exemplaires vendus en moyenne), Pierre Kroll est ce dessinateur de presse dont nous sommes si nombreux (plus de 120.000 followers sur Facebook) à guetter le moindre trait. Trait saignant. Trait drôle. Trop fort!

Dans les Foires du livre, sur les plateaux d'ici et d'ailleurs, dans la rue, beaucoup lui posent des questions sur son métier, lui demandent avec insistance de parler de notre monde dont il saisit en dessins la complexité, les paradoxes ou l'absurdité.

Avec un immense plaisir, la Conférence du jeune barreau l'accueillera, dans la salle des audiences solennelles de la cour d'appel, pour l'écouter raconter sa vision du monde, son parcours singulier.

Ce ne sera pas une conférence mais un vrai spectacle

avec de l'interactivité, des surprises en direct, beaucoup d'éclats de rire, de réflexions, de projections aussi.

Un seul en scène, avec un écran et une table lumineuse pour seul décor.

Pierre Kroll se livrera avec beaucoup de dérision, d'anecdotes et de sincérité. Il retracera l'histoire de l'humour de presse, rendra hommage à ceux qui l'ont forgé, évoquera la caricature dans le monde aujourd'hui, sèmera ci et là graines de philosophie et pointes d'ironie.

Un spectacle trempé dans cette tendre ironie mordante mais jamais cynique.

Cette soirée se clôturera par un drink lors duquel vous aurez l'occasion de rencontrer notre Kroll national d'encore plus près.

Inscription préalable obligatoire pour le 15 janvier 2016 via notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

**Lieu :** Palais de justice, salle des audiences solennelles de la cour d'appel

**Heure :** 19h30

**Prix :**

- Membres : 15,00 €

- Non membres : 20,00 €

## SOIRÉE D'INITIATION AU LINDY HOP

4 février 2016



Est-ce que les mots Charleston ou Cotton Club ou les noms de Count Basie ou Django Reinhardt suffisent à vous mettre en transe ?

Si oui, la CJBB n'a plus à vous convaincre que le jazz est une merveilleuse musique pour danser seul ou à deux. Pas de doute ! Vous êtes déjà un accro du Lindy hop !

Si non, venez faire quelques pas en notre compagnie, et laissez-vous embarquer pour un grand voyage sur la planète swing.

Le Lindy Hop est une danse de rue qui s'est développée dans la communauté afro-américaine de Harlem (New York) vers la fin des années 1920, en parallèle du jazz et plus particulièrement du swing. En pratique, c'est une danse de couple dynamique et joyeuse, sur des tempos très variés. Devenu très populaire dans le monde depuis une vingtaine d'année, le

Lindy hop connaît un grand essor en Belgique depuis quelques années.

Envie d'essayer?

Rejoignez-nous à la soirée d'initiation au Lindy Hop organisée par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Cette soirée s'adresse tant aux avocats qu'à toute personne intéressée.

**Lieu :** La Tentation, 28 rue de Laeken à 1000 Bruxelles

**Heure :** 19h00

**Prix :**

- Membres: 12,50 €

- Non membres: 17,50 €

Le nombre de participants est limité à 30 personnes. Il n'est pas obligatoire, mais préférable, de s'inscrire avec un(e) partenaire. Nous nous chargeons d'assurer la parité entre hommes et femmes.

Le droit d'inscription n'est pas remboursable.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site internet de la Conférence: [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

14 et 15 janvier 2016

# RENTRÉE SOLENNELLE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU

## CONCOURS DE PLAIDOIRIES SURREALISTES

**Judi 14 janvier 2016**

**15h00:** Quatrième édition du concours international de plaidoiries surréalistes, chaque candidat représentant un barreau francophone.

Palais de justice, salle 1.33.



## SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

**Vendredi 15 janvier 2016**

**14h45:** Hommage aux morts

**15h00:** Séance solennelle de rentrée présidée par M<sup>e</sup> Pierre-Yves Thoumsin, Président de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Discours prononcé par l'orateur de rentrée, Maître François Viseur (voir présentation ci-contre).

Palais de justice, salle des audiences solennelles de la Cour d'appel. L'entrée est libre mais il est recommandé de s'inscrire préalablement.



## DÎNER DE GALA

**Vendredi 15 janvier 2016**

**19h30:** Cocktail et dîner de gala Wild Gallery, 11 rue du Charroi à 1190 Bruxelles (parking gratuit à disposition)

**23h30:** concert de PUGGY et soirée dansante

- Stagiaires membres et leurs conjoints : 95 EUR
- Stagiaires non-membres et leurs conjoints: 105 EUR
- Membres et leurs conjoints : 115 EUR
- Non-membres et leurs conjoints : 125 EUR

Pour toute inscription effectuée avant le 15 décembre, à minuit, une réduction de 10 EUR sera accordée sur le tarif applicable.

- Pré-commande de cava pour le dîner et le concert : 35 EUR
- Pré-commande de champagne pour le dîner et le concert : 60 EUR



## CONCERT DE PUGGY ET SOIRÉE DANSANTE

**Ouverture des portes dès 23h00**

- Membres : 15 EUR
- Non-membres : 20 EUR



Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par courriel: [rentree2016@cjbb.be](mailto:rentree2016@cjbb.be). Eu égard à l'ampleur de l'évènement, nous vous recommandons vivement de vous inscrire via notre site internet et de procéder au paiement en ligne. Une confirmation automatique de votre inscription vous sera adressée par courriel.

# PRÉSENTATION DE M<sup>e</sup> FRANÇOIS VISEUR, ORATEUR DE RENTRÉE



Par  
Marie Dupont et  
Lucille Bermond

Il fallait bien être deux pour présenter un tel orateur.

Ni timide, ni secret, François Viseur fait partie de ces gens qu'on apprécie aux premiers échanges, même s'il ne se dévoile pas facilement. Et le plus admirable, pour celui qui croise le chemin de François, est de le trouver fidèle à l'image qu'on s'en était fait, tout en découvrant, au fil des rencontres, qu'il ne cesse de surprendre.

François, c'est le collègue disponible pour déménager son bureau un vendredi soir ; ce « gendre idéal » à la bonne humeur contagieuse et la bonté déconcertante qui vous accompagnera à un dîner austère où il ne connaît personne, un soir de match de coupe du monde ; François, c'est le voisin qui viendra changer votre roue sous la pluie un lendemain de veille. Bref, François, c'est l'ami précieux sur qui on peut toujours compter.

Mais pas seulement...

François est un homme d'une banalité excentrique, voire d'une banale excentricité et il nous revient de vous révéler ici quelques traits insoupçonnés de notre orateur de rentrée.

Dandy carolorégien, il porte le plus souvent un costume foncé taillé sur mesure, des lunettes stylées, une cravate de chef de gare... et des chaussettes jaunes à pois verts.

Ce brillant avocat, spécialisé en droit administratif et membre de notre barreau depuis près de 10 ans, est un « gentleman noceur » au

sérieux et à la sagesse reconnus. Du Conseil d'Etat au Mirano, du BAJ au Café du marché, il circule tantôt sur un vélo pliable orange criard, tantôt au volant d'une Fiat 500 bleu ciel.



François, homme de l'ombre, est un boulimique de la vie qui ne connaît pas l'ennui. Lorsqu'il n'est pas au cabinet, il profite de ses amis, sa famille et ses chats, se passionne pour la littérature, la musique, et le bon vin mais également pour sa fonction de chef de colonne et les diverses commissions du barreau auxquelles il participe.

On pourrait penser que François a du temps de poche comme d'autres ont de l'argent, il dépense tout et il ne doit plus rien lui rester. Mais tel n'est pas le cas. François trouve encore et toujours du temps pour partager, découvrir, relever un défi ou pour s'engager.

Cette force tranquille ne lésine d'ailleurs pas lorsqu'il s'agit de participer à la vie du barreau. Candidat de Berryer remarqué, il s'est engagé comme chef de colonne avant d'être élu Orateur de la Rentrée 2016. Il paraît même que lorsque la Conférence du jeune barreau lui confie la direction d'un colloque en droit administratif, il arrive à faire salle comble.

C'est dire si l'homme a de quoi surprendre !

Nul doute qu'avec « Good bye, Périclès! », le discours qu'il prononcera lors de la Rentrée, François Viseur nous donnera une raison de plus de le trouver épatant, engageant et engagé à son image : d'une exubérante simplicité.

Vous en doutez ?

Rendez-vous le 15 janvier 2016 à 15h dans la salle des audiences solennelles de la Cour d'appel pour le vérifier.

**LINDERS**  
QUALITY TOGA'S & UNIFORMS

DÉJÀ PLUS DE  
**70 ANS**

**Des toges de qualité** destinées aux fonctions les plus diverses. Service efficace qui répond aux souhaits du client.

Pay&Go service:  
**des centaines de toges  
disponible de stock.**

Pour les  
**commandes online,**  
nous garantissons  
également **un service  
rapide.**

Rue Ant. Dansaert 84 | 1000 Bruxelles | 02/511 08 04 | [www.lindersbrussels.be](http://www.lindersbrussels.be)

BANQUET 19:30 - CONCERT & SOIRÉE 23:00  
TENUE DE SOIRÉE - TICKETS [WWW.CJBB.BE](http://WWW.CJBB.BE)

1 5 . 0 1 . 1 6  
WILD GALLERY

RENTRÉE SOLENNELLE

1 7 5 ANS

J E U N E

B A R R E A U

P U G G Y



# 2 AVOCATS 1 RESTO



Par François Viseur et Anne-Claire Dombret

## Le Kokuban

Le dicton dit que si deux avocats débattent d'un sujet, trois avis différents ressortiront, alors s'ils décident d'aller dîner ensemble, les avis ne sont pas toujours partagés... et la mauvaise foi sera de mise.

Ce soir : Le Kokuban, Rue Vilain XIII à 1000 Bruxelles (Quartier Louise) - Tél. 02 611 06 22 - ouvert du lundi au samedi, midi et soir.

### Situation

**François (F.) :** Situé rue Vilain XIII, en contrebas de l'Avenue Louise, face à la Blue Tower, à deux pas des étangs d'Ixelles, le Kokuban est accessible rapidement par la grande majorité des avocats de Bruxelles. Le cadre est très épuré et très bien agencé : murs sombres, meubles et vaisselle plus scandinaves que japonais. Le Kokuban se veut zen et y parvient avec brio : on y est bien, au calme malgré le grand nombre de couverts.

**Anne-Claire (A.-C.) :** On se croirait plus dans un Ikea où les murs auraient été peints en noir que dans un resto japonais. Ceci dit, le cadre a son charme, c'est indéniable. Sinon, le problème quand on est près de tous les cabinets, c'est qu'à midi, on mange avec tous les avocats. Le confrère apprécie les nouilles apparemment. Préférez venir à pied car il n'est pas très facile de se garer dans le quartier. Dernier bémol : impossible de réserver. A deux, on trouve toujours de la place mais au-delà de quatre, c'est loin d'être évident.

### Service

**F. :** Le Kokuban, c'est un petit bout de Japon à Bruxelles. Certains serveurs et les cuisiniers sont d'authentiques Japonais qui savent donner envie de découvrir leurs produits et se montrent attentifs en toute circonstance. Ni trop rapide, ni trop lent, le service de ce « snack » s'adapte à votre rythme, toujours avec un grand sourire, si bien que l'endroit convient tout autant à un lunch rapide qu'à un agréable dîner.

**A.-C. :** Le Kokuban, c'est un petit bout de Japon à Bruxelles, tellement authentique que les serveurs ne parlent pas tous français. Comme la carte n'est pas limpide pour qui n'est pas habitué à la cuisine nipponne, ce n'est pas toujours pratique.



### Repas

**F. :** Ici, pas de sushis, mais un autre volet de la gastronomie nipponne : gyozas (raviolis grillés japonais), sashimis, ramen (nouilles) chaudes ou froides ou gyudon (bol de riz garni de viande et de légumes) : tout est là pour vous faire revivre les dessins animés japonais de votre enfance (sluuuurp !). A boire, vous pourrez déguster quelques sakés ou bières japonaises ou du vin européen. Même les desserts sont bons, notamment leurs glaces aux goûts aussi originaux qu'appétissants (sésame, wasabi, haricot rouge, gingembre, etc.).

**A.-C. :** Sur la qualité des repas, difficile de critiquer. La carte n'est cependant pas extrêmement variée : nouilles chaudes ou froides, riz, c'est à peu près tout ce que vous y mangerez. La ségrégation qui règne entre les restaurants japonais oblige les convives à vouloir manger la même chose, mais s'ils ont envie de nouilles, ils trouveront leur bonheur au Kokuban.

### Conclusion

Le Kokuban, qui fête ses 5 ans cette année, a été un des premiers à Bruxelles à imposer une « autre » gastronomie japonaise à un prix raisonnable. Ne vous laissez pas effrayer par l'impossibilité de réserver, on y trouve généralement de la place et vous ne regretterez pas le voyage jusqu'à Vleurgat. Les goûts sont authentiques, l'ambiance agréable : n'hésitez pas !

Au niveau des prix, les plats coûtent entre 9 et 15 EUR. L'addition peut cependant rapidement grimper si l'on ajoute l'une ou l'autre entrée (entre 5 et 8 EUR) et un dessert (environ 5 EUR), tout en restant très accessible au vu de la qualité et de l'originalité de ce que vous y mangerez. En semaine, lunch à 12 EUR (plat du jour et thé).

# Girls Got Rhythm

Par LedSeb



Le Rock a toujours su merveilleusement se conjuguer au féminin et, tout au long de son histoire, il nous a offert des chanteuses, guitaristes, bassistes qui, pardonnez l'expression, en avaient dans le pantalon.

Et il le fallait bien pour évoluer dans ce milieu particulièrement machiste, dominé par des rockstars masculines adulées par des milliers de groupies prêtes à tout pour les approcher, les toucher et bien plus encore.

C'est dans ce contexte, et fort de cette aura, que **Jim Morrison**, le chanteur compositeur mythique des *Doors*, lorsqu'il rencontra pour la première fois **Janis Joplin**, exigea une immédiate fellation. La réaction de Lady Janis fut à la hauteur de l'insolence du bellâtre : ni une ni

deux, elle lui fracassa une bouteille de whisky sur le crâne.

Janis Joplin fut sans doute l'une des plus grandes chanteuses de notre époque, elle qui fut surnommée *The Greatest White Female Singer* (parce qu'il était considéré que nul ne pouvait égaler les chanteuses noires, et plus particulièrement Aretha Franklin). Membre fondatrice en 1970, avec Jimi Hendrix et Jim Morrison, du tristement célèbre club des 27, elle nous aura laissé l'excellentissime album *Pearl* ou encore ses succès *Summertime* ou *Piece of my heart*.

Cinq ans plus tard, peu avant l'explosion de la vague punk, **Patti Smith**, une jeune et pas très jolie new-yorkaise, sort son premier album, qui deviendra culte, *Horses*, et sur lequel on trouve le très irrévérencieux *Gloria*. Alliant poésie et punk attitude, Miss Smith va traverser les années sans jamais perdre son authenticité, sa simplicité et sa rage. Ceux qui auront eu la chance de la voir au *Brussels Summer Festival* en 2014 n'oublieront pas de sitôt cette mamy rockeuse endiablée, et notamment le morceau final, *Rock 'n roll nigger* qui a dû faire danser jusque dans le Palais Royal.

En 1978, le punk est toujours roi mais tout doucement la *new wave* pointe le bout du nez, et les guitares cèdent quelque peu face aux synthés. Oscillant entre les deux, la très photogénique **Debbie Harry** va être propulsée égérie rock de cette fin de décennie et du début de la suivante, grâce à son groupe *Blondie* et au très punchy *One way or another*, chantre du *Girl Power*.

Mais l'apogée, le cri d'amour de ces rockeuses aux riffs acérés, sera proclamé en 1982 par l'immense *I love Rock 'n roll* de **Joan Jett**, hymne international qui encore aujourd'hui fait hurler de plaisir les enceintes du monde entier. Jett le revendique haut et fort pour toutes

ses consœurs : le rock est définitivement aussi une affaire de femmes.

S'ensuivront de nombreuses autres dont les contours limités de cette seule contribution ne suffiraient pas à leur rendre hommage.

Citons encore notamment **Alanis Morissette**, qui, prenant appui sur ses illustres prédécesseuses, sortit, en 1995, soit en pleine période post-grunge, le très vitaminé et très inspiré *Jagged Little Pill* où on retrouve notamment les tubes *You learn*, *Ironic* ou autre *Hand in my pocket*.

On pense aussi à **Gwen Stefani** (qui, avec son groupe *No Doubt*, chantait le très féministe « *I'm just a girl in the world... That's all that you'll let me be!* »), **Kim Deal** (des *Pixies* et des *Breeders*), **Chrissie Hynde** (qui eu les honneurs d'apparaître dans *Friends*), **Anouk**, **Tina Turner**, **Courtney Love** et bien d'autres encore.

Mais où est la relève alors ?

Difficile à dire à une époque où les ondes FM sont surtout envahies par des productions pop sucrées et formatées, laissant peu de place aux attitudes rebelles, rageuses et non conventionnelles qu'exige le rock...

Quitte à en choquer plus d'un, on peut affirmer qu'une **Miley Cyrus** a l'attitude *sex, drugs and rock'n'roll* et le talent requis (il suffit pour s'en convaincre de regarder sur Youtube sa reprise de *Jolene* de Dolly Parton) mais l'excès nuit en tout, surtout lorsque, à une époque où la recherche du *buzz* anime producteurs, distributeurs et artistes, on se demande s'il est authentique ou feint.

On se repliera donc vers des chanteuses-guitaristes-auteurs-compositeurs moins exposées mais ô combien talentueuses.

Qu'il nous soit ici permis de chaudement vous recommander d'essayer les excellentes **Samantha Fish** (blues-rock-country) et plus particulièrement son album *Wild Heart*, paru cette année, et **Joanne Shaw Taylor** (blues-rock) et notamment son album *White Sugar*, sorti en 2011. Toutes deux sont maîtresses de la 6 cordes et leurs chansons remuent jusqu'aux plus exigeants auditeurs.

Bonne écoute !

chantal pulé Traductions  
France

VOS TRADUCTIONS JURIDIQUES  
EN TOUTES LANGUES

Assignations  
Conclusions  
Contrats  
NOTES  
Certificats  
ACCORDS  
Conditions  
de vente

Au sein de notre équipe nous comptons d'anciens juristes ainsi que des traducteurs experts qui mettent à votre disposition leur expérience tant linguistique que juridique.

Tél +33 1 43208474 — Fax +33 1 43203725  
chantal.pule@chantalpule-traductions.com  
www.chantalpule-traductions.com

# MIDIS DE LA FORMATION

## Droit de la concurrence au quotidien : les bons réflexes

Mardi 15 décembre 2015

Les règles de droit de la concurrence ont une incidence quotidienne sur la vie des entreprises. Elles s'appliquent de la création de l'entreprise à sa cession en passant par les relations avec l'administration fiscale et la conclusion d'accords de partenariats ou la soumission d'une offre à un marché public, ainsi bien sûr que dans les relations commerciales. Face à cette réalité, le juriste, qu'il soit praticien du droit commercial, du droit des sociétés, du droit public ou encore du droit fiscal, ne peut pas en ignorer la portée. Cette formation propose de donner aux avocats non spécialisés les bons réflexes à avoir en matière de droit de la concurrence.

Dans une première thématique relative au contrôle des concentrations nous aborderons la question de l'identification d'une "concentration" et des conséquences qui en découlent en matière de standstill (obligation de suspension) et d'accès à l'information dans le cadre de la due diligence notamment. Nous aborderons également quelques points de technique contractuelle comme la rédaction des conditions suspensives en la matière. Dans une seconde thématique, nous examinerons les principaux pièges à éviter lors de la conclusion d'accords commerciaux ou de partenariats (notamment en ce qui concerne l'échange d'informations sensibles entre concurrents ainsi que lors de la conclusion d'accords de distribution, notamment de e-commerce). Enfin, nous terminerons par une analyse des contraintes liées au contrôle des aides d'Etat en Europe dans le cadre notamment de la passation de marchés publics, mais également dans le cadre de l'obtention de rulings fiscaux. Le contentieux de la récupération des aides d'Etat devant les juridictions nationales sera également abordé.

L'intervenant est **Me Adrien Giraud**, avocat au barreau de Bruxelles.

---

## Actualités en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Vendredi 18 décembre 2015

La formation a pour objet de faire le point sur trois sujets d'actualité relatifs au droit des nouvelles technologies :

- L'utilisation des réseaux sociaux et le droit à l'oubli (procédure de référencement sur Google et sur les réseaux sociaux) ;
- La protection de la vie privée notamment au regard de l'annulation récente des *safe harbour principles* - rappel des principes de base ;
- Actualités et perspectives en matière de cybercriminalité : état de la question d'un point de vue pénal et civil.

Les intervenants sont **Mes Frédéric Dechamps** et **Caroline Lambilot**, avocats au barreau de Bruxelles.

---

## Saisies et confiscations en matière pénale et indemnisation par ce biais de la victime de l'infraction contre les biens

Mardi 12 janvier 2016

La confiscation constitue une peine accessoire encore méconnue. Sa mise en œuvre, sur le plan juridique, est complexe. Pourtant son importance est loin d'être négligeable : appliquée de manière effective, elle frappe lourdement et durablement le condamné tandis qu'elle est de nature à permettre l'indemnisation rapide de la victime. Le gage de cette efficacité résidera le plus souvent dans la saisie préalable des biens à confisquer, soit une mesure conservatoire elle-même complexe sur le plan pratique et juridique.

L'intervenant est **M. Frédéric Lugentz**, conseiller près la Cour d'appel de Bruxelles.

---

## Réforme de l'aide à la jeunesse : ce qui est susceptible de changer

Mercredi 20 janvier 2016

Après les Lois "Pot-pourri I et II", l'avant-projet de décret modifiant le secteur de la jeunesse prévoit de nombreux réajustements. Cette formation a pour objectif d'examiner ce qui est susceptible de changer, notamment au niveau du rôle du juge de la jeunesse mais aussi de l'avocat du mineur.

L'intervenante est **Mme Nisha Tieleman**, stagiaire judiciaire dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

## Actualités en droit de la protection des données à caractère personnel

Vendredi 22 janvier 2016

Lors de ce midi de la formation, nous couvrirons les aspects essentiels liés à la protection des données à caractère personnel en Europe. Nous reviendrons sur le régime existant instauré par la Directive 95/46 qui vise à mettre en place une protection efficace des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, tout en assurant la libre circulation de ces données dans le marché intérieur. C'est dans cette double perspective, et notamment compte tenu des avancées technologiques (*cloud computing*, *big data*, etc) et la globalisation des services (entraînant le transfert des données vers des pays tiers, y compris les Etats-Unis), que la Commission Européenne a instauré depuis 2012 une réforme des règles en vigueur. Cette réforme est en cours et prévoit la mise en œuvre d'un Règlement européen directement applicable instaurant un régime unifié dans tous les Etats membres. La nécessité de cette réforme se fait ressentir jusque devant les cours et tribunaux (y compris récemment devant la Cour de Justice de l'UE). Pendant cette formation, nous commencerons par décrire le cadre légal actuel, ensuite nous examinerons les évolutions législatives et jurisprudentielles et quelles en seront les conséquences pratiques.

Les intervenants sont **Mes Sari Depreuw** et **Jérôme de Meeûs**, avocats au barreau de Bruxelles.

## La toute nouvelle réforme du Tax Shelter : simplification et nouveaux avantages

Vendredi 5 février 2016

Depuis le 1er janvier 2015, la réforme du Tax Shelter est officiellement entrée en vigueur. Elle apporte une simplification très importante du mécanisme et offre de tout nouveaux avantages pour les sociétés belges et professions libérales soumises à l'Isoc :

- Un produit financier attractif :
  - 310 % de déductibilité (*versus* 150 % auparavant) ;
  - Un rendement net garanti à plus de 10 %.
- Une simplicité administrative :
  - signature d'une convention cadre ;
  - un versement unique ;
  - réception d'une seule attestation Tax Shelter en fin d'opération.

La conférence a pour objectif de vous présenter de manière didactique le nouveau mécanisme du Tax Shelter dans ses détails et les changements législatifs importants de cette réforme (en comparaison avec l'ancien système).

Les intervenants sont **Me Patrick Della Faille**, avocat au barreau de Bruxelles, et **M. Alain-Gilles Vellevoye**, directeur des ventes pour Scoop Invest.

## Actualités en matière de procédure fiscale

Mardi 16 février 2016

La formation proposera un panorama sélectif d'actualités en matière de procédure en impôts directs, en impôts indirects et en impôts régionaux et locaux. Elle abordera ainsi les dernières modifications légales, les nouvelles circulaires administratives et les décisions de jurisprudence récentes dans les différentes étapes de la procédure, de l'établissement au recouvrement de l'impôt et du traitement du contentieux fiscal administratif et judiciaire (civil et pénal). Les questions abordées seront sélectionnées en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour les praticiens confrontés à un litige fiscal.

Les intervenants sont **Mes Arnaud Sceyvaert** et **Marc Marlière**, avocats au barreau de Bruxelles.

## Actualités du contentieux de l'enseignement (inscriptions, délibérations, discipline)

Vendredi 19 février 2016

D'importantes interventions décrétales, ces dix dernières années, ont profondément modifié le droit des élèves et des étudiants en Communauté française. Cette formation tentera, pour l'enseignement tant secondaire que supérieur, de faire le point sur les éléments essentiels relatifs à l'inscription des élèves et des étudiants (décrets « inscriptions » et « paysage »), aux décisions des conseils de classe et jurys d'examen (décrets « missions », « évaluations externes » et « paysage ») ainsi qu'au droit disciplinaire. La perspective sera centrée sur le contentieux et s'appuiera sur la jurisprudence la plus récente disponible pour chacun des thèmes.

Les intervenants sont **Mes Michel Kaiser** et **Emmanuel Gourdin**, avocats au barreau de Bruxelles.

### Participation aux frais :

Avocats stagiaires: 10 €  
Autres participants: 15 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau BE 68 6300 2151 2134 (BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom + prénom – titre du MDF »

### Formation permanente :

La participation au Midi de la formation donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

### Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire, au plus tard deux jours ouvrables avant le Midi de la formation. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

## Actualités en droit européen de la famille et réforme du droit patrimonial de la famille

Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016

Ce midi de la formation se déclinera sur trois axes :

- L'entrée en vigueur, depuis le 17 août 2015, du règlement n° 650/2012 relatif aux successions internationales. Seront examinées les nouvelles règles applicables à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et la force exécutoire des décisions, l'acceptation et l'exécution des actes authentiques et le certificat successoral européen.
- Le point sur la procédure de révision du règlement n° 2201/2003, dit Bruxelles II bis, relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale. Cet examen évoquera les propositions d'amélioration notamment en matière de conflits de juridiction, de libre circulation des décisions judiciaires et de renforcement des procédures de retour d'enfants, en cas de déplacement illicite.
- L'état de la réforme en droit patrimonial de la famille.

Le recyclage s'adaptera aux avancées législatives, en fonction des lignes de force retenues par le gouvernement.

Les intervenants sont **Mes Arnaud Gillard** et **Marina Blitz**, avocats au barreau de Bruxelles.

## Saisine permanente et élément nouveau : quoi de neuf ?

Vendredi 4 mars 2016

Le mécanisme de la saisine permanente existe déjà depuis de nombreuses années devant les juridictions amenées à traiter des contentieux familiaux.

La loi du 30 juillet 2013 qui instaure le Tribunal de la famille maintient ce mécanisme procédural tout en lui posant des limites strictes.

Il convient d'approfondir l'étendue de ces limites notamment par l'examen de la notion d'« élément neuf » dans le sens entendu par la loi de 2013. Tel est l'objet du présent exposé.

L'intervenante est **Mme Solange Brat**, Juge au Tribunal de la famille.

## Les devoirs des administrateurs

Mardi 15 mars 2016

Un administrateur de société a de nombreux devoirs qui sont :

- soit formulés dans le Code des sociétés ou d'autres dispositions législatives ou réglementaires ;
- soit recommandés par les codes de bonne gouvernance d'entreprise ;
- soit encore consacrés par la jurisprudence.

L'objet de la formation est de synthétiser ces devoirs qui peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

- le devoir de loyauté ;
- le devoir de diligence ;
- le devoir de compétence ; et
- le devoir de discrétion.

L'impact de ces devoirs sur la responsabilité des administrateurs sera également abordé au cours de cette formation.

Les intervenantes sont **Mes Anne Tilleux** et **Julie Salteur**, avocates au barreau de Bruxelles.

Attention, en cas de forte affluence :

de sandwiches pour les retardataires.

1. Un paiement effectué sans inscription en temps opportun via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) peut poser problème et retarder l'accueil des participants : pensez-y!

2. Les midis de la formation commencent à 12h00. A compter de 12h15, la Conférence se réserve le droit de redistribuer les places des absents. En cas d'arrivée tardive, nous ne pouvons plus garantir la disponibilité

### Horaire et lieu :

De 12h à 14h  
Salle Marie Popelin  
rue de la Régence 63 à 1000 Bruxelles

# COLLOQUES

## 10 décembre 2015

### Droit et détention – 10 ans après l'adoption de la Loi de principes sur le statut juridique des détenus, quel rôle peuvent jouer les avocats ?

*Quels droits ont les détenus durant leur privation de liberté ? Quelles sont les obligations des Etats ? Quel droit est applicable derrière les barreaux ?*

Tous s'accordent aujourd'hui pour dire, à la suite de la Cour européenne des droits de l'Homme, que la « justice ne s'arrête [pas] à la porte des prisons ». C'est d'ailleurs, entre autres, dans le but d'améliorer les conditions de détention qu'a été adoptée, le 12 janvier 2005, la loi de principes concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus. Dix ans après pourtant, dans un arrêt retentissant (Vasilescu c/ Belgique, 25 novembre 2014), la Cour européenne condamne la Belgique pour l'état de certaines de ses prisons. Alors que les conditions de détention dans les prisons du Royaume sont dénoncées par divers organes internationaux et organisations non gouvernementales, le droit est un outil permettant de répondre à la situation. Pour peu que l'Etat s'en donne les moyens – ou si on l'oblige à s'en donner...

Ce colloque vise ainsi à fournir des outils légaux et pratiques pour défendre les droits fondamentaux des détenus face aux pratiques qui entrent en contradiction avec le droit national, européen et international. Les participants pourront à cet effet s'appuyer sur le livre de Damien SCALIA « *Droit international de la détention. Des droits des détenus aux devoirs des Etats* ».

Le colloque est organisé par la Ligue des droits de l'Homme et la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme.

**14h00 Accueil et mot de bienvenue Me Pierre-Yves THOUMSIN,**  
Président de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

**14h15 Etat du droit international**  
*Quelles sont les obligations des Etats et quels organes peuvent être mobilisés en cas de non-conformité ?*  
**Damien SCALIA,** Docteur en droit, chercheur à l'UCL et administrateur de la LDH

**15h00 Etat de la jurisprudence de la CEDH**  
*Quelles sont les obligations des Etats et quels moyens peuvent être mobilisés en cas de non-conformité ?*  
**Françoise TULKENS,** Professeure émérite de l'UCL, ancienne Vice-Présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme

**15h45 Pause-café**

**16h00 La loi de principes a 10 ans**  
*Comment peut-elle être mobilisée pour garantir le respect des droits fondamentaux des détenus ?*  
**Marie-Aude BEERNAERT,** Professeure à la Faculté de droit de l'UCL, auteure du « *Manuel de droit pénitentiaire* », Présidente de la Commission Prison de la LDH

**16h45 L'introduction du droit en prison**  
*Le regard du praticien*  
**Me Celine WIARD et Me Denis BOSQUET,** avocats

**17h30 Conclusion**  
Me **Alexis DESWAEF,** avocat, Président de la Ligue des droits de l'Homme

**17h45 Drink de clôture**

## 24 mars 2016

### La procédure de réorganisation judiciaire

Personne ne conteste que la procédure de réorganisation judiciaire (souvent désignée par son acronyme PRJ) se soit installée durablement dans le paysage socio-économique et judiciaire.

Le succès ayant peut-être dépassé les espérances, la réforme législative de 2013 a eu pour but avéré d'en durcir les conditions d'accès; la procédure n'en a pas pour autant perdu les faveurs des entreprises en difficulté puisque l'on comp-

#### INSCRIPTION ET TARIFS

Inscription obligatoire à effectuer exclusivement en ligne sur le site de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles  
[www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

#### Tarifs

Membres de la CJBB, membres de la LDH, magistrats : 100 € / 35 € (sans l'ouvrage)  
Non-membres : 120 € / 55 € (sans l'ouvrage)

Le prix inclut la participation au colloque, la pause-café, le drink de clôture et l'ouvrage « *Droit international de la détention. Des droits des détenus aux devoirs des Etats* » de Damien SCALIA (Helbing, L.G.D.J., 2015, 518 p.).

Paiement préalable au crédit du compte de la CJBB  
IBAN BE68 6300 2151 2134 (BIC BBRUBEBB)  
avec la référence « colloque 101215- nom + prénom »

#### Formation permanente

La participation au colloque donne droit à **3 points de formation permanente**. Une attestation sera remise aux participants le jour même. Informations complémentaires et mises à jour éventuelles disponibles sur [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) et [www.liguedh.be](http://www.liguedh.be)

tait encore 1116 octrois de sursis en 2014, pour 1389 en 2013.

On peut critiquer la loi, la dire imparfaite ou anti concurrentielle. Certains imaginent même d'en obtenir la suppression.

Il reste qu'aujourd'hui, la Belgique ne pourrait, seul pays dans l'environnement international qui est le sien, se dispenser d'offrir aux débiteurs en difficulté les

trois options que tout régime moderne de l'insolvabilité se doit de proposer: payer, se réorganiser ou disparaître.

Dans ce contexte, le gouvernement prépare d'ailleurs son insertion dans le Code de droit économique et la redynamisation de la procédure.

**Le 24 mars 2016, ce sujet au cœur de l'actualité fera l'objet d'un colloque, organisé par la Conférence du jeune barreau en partenariat avec Wolters Kluwer.**

## 21 avril 2016

### La revolution digitale et les start-ups

Dans un contexte économique pourtant marqué par plusieurs années de crise, on constate l'explosion de l'économie digitale, ou encore économie de l'internet.

Les technologies numériques sont d'ailleurs bien plus qu'un simple secteur économique parmi d'autres: elles constituent désormais le nouveau paradigme qui redéfinit et invite à réinventer l'ensemble des secteurs économiques traditionnels, voire la société dans son ensemble.

Les entrepreneurs belges et européens ne peuvent ignorer ce phénomène, sous peine d'être définitivement dépassés par ceux de pays, tels que les Etats-Unis et plus récemment l'Inde, qui ont vu naître ou qui ont compris plus tôt l'importance de cette révolution.

Sous la pression du secteur et de la nécessité économique, les initiatives des législateurs belge et européen se multiplient. D'autre part, le droit positif offre d'ores et déjà plusieurs instruments aux start-ups belges, comme autant d'opportunités pour le juriste qui sait les déceler et les adapter aux besoins et contraintes de ce type d'entreprises.

**Les orateurs, Cédric Alter, Michèle Grégoire, Jean-Philippe Lebeau, Zoé Pletinckx et Ivan Verougstraete aborderont la situation actuelle et envisageront les développements futurs de cette procédure.**

**Réservez dès à présent la date dans vos agendas... Le programme complet et les modalités d'inscription seront très bientôt publiés sur notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).**

Ce sont ces divers instruments et réformes, actuels et prochains, que le présent colloque a pour ambition de présenter. Ils seront abordés d'une manière simple, claire et synthétique, dans le but de démystifier les technologies du numérique et leur réputation de complexité technique, afin d'en exposer les aspects essentiels pour le juriste.

Le colloque est organisé sous la direction scientifique de **Julie-Anne Delcorde** et comportera les interventions d'**André-Pierre André-Dumont, Christel Brion et Heidi Waem, Henri Culot, Julie-Anne Delcorde, Pierre Desenfans, Benjamin Docquir et Hervé Jacquemin**. Il s'étalera sur une journée, et abordera les problématiques de protection de la vie privée liées aux objets connectés, des modes de financements tels que le crowdfunding, crowdinvesting ou encore les futurs « fonds starters », les questions de droit des sociétés, de droits intellectuels et de e-commerce, et les aspects fiscaux. Pour éviter d'alourdir inutilement les agendas des participants, les thèmes seront regroupés le matin et l'après-midi en fonction de leurs affinités. La journée se clôturera par une discussion ouverte avec un panel d'experts composé de représentants du secteur.



# ICHEC

## ENTREPRISES

### DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS CONTINUES

- Management – Stratégie
- Gouvernance
- Finance
- Fiscalité - ICHEC-ESSF  
LES SCIENCES FISCALES
- RH – People Management
- Marketing – Communication – Vente
- Développement Personnel

En journée, en soirée ou le samedi  
Subsides et aides à la formation



[ichec-entreprises.be](http://ichec-entreprises.be)  
02/739 37 41



# THE ESCAPE HUNT EXPERIENCE : SHERLOCK HOLMES RUE DE LIVOURNE



Par  
Pierre-Yves  
Thoumsin

« Lorsque vous avez éliminé  
l'impossible, ce qui reste, si improbable  
soit-il, est nécessairement la vérité. »

Arthur Conan Doyle

Le team building est au jeune cadre dynamique ce que l'enterrement de vie de garçon est au fiancé moderne : un mal nécessaire.

Nos cabinets n'échappent pas à la règle et la perspective d'une chasse au managing partner déguisé en lapin rose, sur un terrain de paintball, est assurément séduisante. Toutefois, ne perdez pas de vue qu'elle pourrait freiner vos ambitions au sein de l'association...

En quête d'alternatives indolores, la Conférence a testé pour vous « The Escape Hunt Experience », le nouveau jeu grandeur nature qui fait fureur à Bruxelles.

Le concept est simple : enfermés dans une pièce avec vos coéquipiers, vous disposez de 60 minutes pour résoudre une énigme dont la solution vous permettra de débloquenter la porte de sortie. Méninges engourdis s'abstenir !

Le jeu est d'une efficacité redoutable et il ne faudra guère plus de quelques minutes pour convaincre les plus sceptiques. Le rythme est effréné : pendant qu'un équipier gamberge, un autre vient de découvrir un indice dans une cachette improbable. Au même instant, un troisième exulte après avoir enfin trouvé le code débloquentant un cadenas. Mais l'euphorie sera de courte durée, car la cachette recèle une nouvelle énigme qui les replonge tous dans la perplexité.

Soixante minutes, c'est court ! Et pourtant, la plupart des équipes parviennent à résoudre l'énigme avant que ne retentisse le gong. Il se dit que certaines ont dû se résoudre à faire appel au maître du jeu, toujours disponible au bout de l'interphone... mais rien n'est moins sûr !

A l'issue du jeu, c'est l'effervescence lorsque les équipes convergent vers le grand salon digne de Baker Street et crânent gentiment en racontant leurs exploits, une banane au milieu du visage. Ne seraient-ce les chesterfields et quelques bulles bien méritées, on se croirait au milieu d'une joyeuse cour de récréation.

Mission accomplie, mon cher Watson : l'équipe est soudée !

## Escape Hunt Brussels

13 rue de Livourne, 1060 Bruxelles

Ouvert quotidiennement de 10h à 22h

02 850 15 10 / brussels.manager@escapehunt.com

<http://brussels.escapehunt.com>



# MONSIEUR OPTIMISTE MONTE SUR SCÈNE

Rencontre avec Alain Berenboom



Par  
Melissa Sayeh



C'est dans ce magnifique théâtre de la Place des Martyrs que j'ai le plaisir de rencontrer notre talentueux confrère et écrivain, **Alain Berenboom**. Avant d'évoquer son œuvre, j'ai envie de connaître l'auteur. Il se décrit comme « petit avec des lunettes ». Selon lui, il a toujours été le plus petit. Pour ma part, je vois en lui un homme humble et très sympathique.

C'est avec cette même humilité qu'il a écrit « Monsieur Optimiste », et à travers ce roman l'histoire de ses parents. Il me dira ensuite qu'il lui aura fallu dix autres romans avant d'écrire celui-là. Qu'il aura aussi fallu le décès de ses parents pour enfin oser s'infiltrer dans leur vie. « Bref, il fallait un faisceau de choses précises et concordantes pour arriver à cela », résume-t-il non sans déformation professionnelle.

À travers ce roman inspiré de la vie de son père, Alain Berenboom décrit celle de « Monsieur Optimiste », un homme ayant quitté la Pologne à la fin des années vingt pour étudier la pharmacie en Belgique. Ne parlant pas le français, il va d'abord trouver un travail auprès d'un magicien. Ce travail va lui permettre de surmonter les épreuves de la guerre. Il va par après être tenté de fuir la Belgique pour Israël, mais il échouera. Il en devient un farouche patriote de son pays d'accueil, la Belgique. Monsieur Optimiste est donc un personnage aux multiples facettes, mais toujours animé d'un même mot d'ordre : une immense soif de vivre, que la guerre n'est pas parvenue à éteindre.

Pour son auteur, « Monsieur Optimiste » est l'histoire du triomphe de la vie, une ode à l'amour de la vie avec des paillettes !

Pour ce récit, Alain Berenboom s'est vu attribuer le prestigieux prix Rossel. Selon l'auteur, ce prix a donné un second souffle

à son livre, car aujourd'hui, les livres ont une vie éphémère. Un livre dont les ventes ne décollent pas est aussitôt renvoyé à l'éditeur. Le prix Rossel a permis à un nouveau lectorat de s'intéresser au roman.

« Monsieur Optimiste » s'apprête aujourd'hui à recevoir une troisième vie, par le biais d'une adaptation au théâtre de Christine Delmotte. Dans cette adaptation, la metteuse en scène s'est essentiellement concentrée sur les passages liés à l'avant-guerre et à la guerre, en les traitant avec humour et ironie. La mise en scène lui permet de mettre en images des documents auxquels le livre fait référence, elle joue avec les sons, mêle ombres chinoises, théâtres d'objets et chants yiddish. Elle mise résolument sur l'interaction avec le public, régulièrement interpellé durant la pièce, à l'image d'une *stand-up comedy*. Ce dynamisme fait de la pièce un spectacle destiné à tous les publics, dont les enfants. Christine Delmotte y tient : il est crucial d'éveiller les enfants à l'histoire, et notamment celle des simples gens de Belgique durant la guerre. Celle de tous ces « Messieurs Optimistes » qui sont parvenus à traverser les horreurs du siècle dernier.

La compagnie Biloxi48 interprétera « Monsieur Optimiste » au Théâtre de la Place des Martyrs jusqu'au 12 décembre 2015.

La Conférence offre une place pour la représentation du 10 décembre 2015 aux dix premiers lecteurs ayant répondu à la question suivante : *En quelle année le prix Rossel a-t-il été décerné au roman « Monsieur Optimiste » ?*

Réponse par courriel à l'adresse [secretariat@cjbb.be](mailto:secretariat@cjbb.be).

# 175 ANS DE CONFÉRENCE



La Conférence du jeune barreau de Bruxelles fête cette année ses 175 ans. A l'initiative de Jean Cruyplants, pour les 150 ans, la Conférence publiait une rétrospective des années 1841-1991. Cet ouvrage peut désormais être consulté sur notre site internet.

A l'occasion des 175 ans, les présidents des années 1991-2015 reviennent sur leurs plus beaux souvenirs.

Les archives de la Conférence sont régulièrement mises à jour sur notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Vous y retrouverez notamment les discours de rentrée et les anciens périodiques.

## 1994-1995: Jean-Pierre Bette



Il était une fois, un château entouré de douves, un parc baigné par les rayons du soleil couchant, les notes douces et profondes des cors (...des Alpes !!), la rumeur grandissante des hôtes se hâtant nonchalamment vers la fête, les robes multicolores des belles et des vins valaisans...

Ainsi commençait une année de présidence durant laquelle les commissaires<sup>1</sup> et moi-même allions vivre un vrai conte de fées : tout ce que nous allions préparer avec enthousiasme allait en effet se réaliser et attirer la présence d'un nombreux public.

Par exemple:

Un petit WE dans ma région natale, la belle campagne hennuyère, où nous avions concocté un rallye ponctué comme il se doit de multiples épreuves, allant de la livrée d'une balle pelote, en passant par un slalom en trottinette à moteur, un test d'amertume de chocolats noirs, le crossage d'une cholete (prochaine question d'un quiz ???), la dégustation à l'aveugle de grands crus... Le tout se concluant par une soirée où chaque équipe venait présenter la chanson qu'elle avait écrite !

Pour la Berryer, nous avons accueilli le Ministre de l'Intérieur: l'habile jeu de mots que contenait un des thèmes proposés (Faut-il préférer la philosophie de boudoir à celle du bar tabac ?) devrait vous permettre de l'identifier...

Le discours de rentrée fut prononcé par André Risopoulos: son titre, « L'homme tranquille », à l'occasion duquel il fit l'éloge de l'intelligence, m'offrit de prendre le parti de celle du cœur.

Rentrée ponctuée par une soirée dans la salle des Pyramides, sous la place Rogier; la pyramide de verre qui donnait l'accès à cette salle, n'existe plus aujourd'hui... personne ne s'en plaindra !!

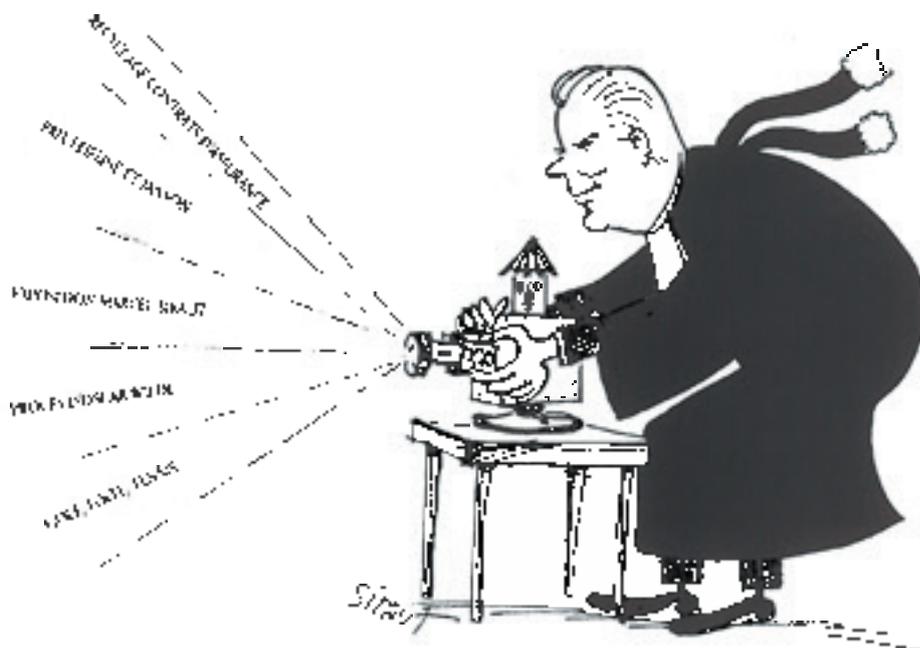
Anecdote : lors des toasts de la soirée, je remercie mon équipe et... ma belle-mère (Michel Claise). La vraie, que j'avais conviée à cette soirée, me remercie, sans savoir pourquoi, tandis que ma mère, également présente, se demandait pourquoi tant d'attention pour ma belle-mère !!!

Parmi les nombreux recyclages qui émaillèrent cette année, j'épinglerai, anecdotiquement, le recyclage en droit familial (réforme de la procédure de divorce): Jacques De Gavre y prenait la parole... et souffrait d'une extinction de voix doublée d'une angine. En grand professionnel, il assumait sa participation devant un auditoire respectant un silence... religieux! En le présentant, Roger Lallemand l'avait amicalement accusé de cabotinage...

Evidemment, en tout cas à l'époque, les invitations de Conférences amies étaient nombreuses et nous nous partagions, mes commissaires et moi ces occasions de rencontres amicales...

Deux anecdotes.

Rentrée de Montréal et Québec: nos amis canadiens avaient appris que je fêtais mon anniversaire pendant ce séjour. Ils ont organisé une sortie en forêt avec partie de pêche sur un lac... Confidence : je n'aime pas ça parce que je



<sup>(1)</sup> Voici les membres de cette dream team : Géraldine Gohimont, Vinciane Thomisse, Catherine Mergan, Virginie Vandeputte, Geoffroy Cruysmans, Emmanuel Cornu, Alain Guilmot, Damien Bassine, Alain Bouton

ne sais pas nager, ou alors très peu! Dès le départ notre barque prenait l'eau et il fallait régulièrement écoper... jusqu'à ce que la pluie et l'orage arrivent brusquement nous obligeant à ramer vigoureusement jusqu'au rivage. Nous avons alors rejoint la cabane de trappeurs où nous avons fait sécher nos vêtements devant un grand feu de bois avant de déguster les spécialités locales et internationales (chaque délégation avait reçu l'invitation d'apporter une spécialité liquide, telle que du thé, du jus ou de l'eau... ma mémoire est un peu floue...).

Congrès de l'AYBA à San Antonio Texas: le temps de faire un aller-retour et de (pas que ça bien sûr) participer à une «armadillo's race»... En qualité d'invité, on ne peut renoncer, mais à vrai dire je ne savais pas ce que c'était... Secret bien gardé par l'association jusqu'au moment de la course... Là, on me propose, comme aux autres représentants du Jeune barreau d'enfiler des gants de cuir couvrant les avant-bras... Ensuite, on nous place devant des pistes d'environ 10 mètres de long séparées par des plaques de bois et on nous apporte les «armadillos», c'est-à-dire des tatous tout excités qui agitent leur queue frénétiquement (était-ce une manifestation de joie?). Il faut les empoigner, attendre le signal de départ (c'est interminable...), puis les déposer dans le couloir qui vous est attribué... et hurler pour que votre tatou arrive le premier... Je n'ai aucune fierté à vous dire que j'ai gagné... Merci à mon tatou !

La CJBB, c'est également une tradition de grandes conférences appelées aussi Palais littéraires et artistiques.

Nous avons notamment eu le plaisir et l'honneur d'accueillir feu Jean-Pierre Miquel, à l'époque directeur de la Comédie française, de même que Michel del Castillo ou encore Henri Verne.

#### Anecdotes.

Comme de coutume, l'invité de la Conférence était convié, avant sa prise de parole, à un apéritif dans le cabinet du Bâtonnier. En rejoignant la salle où le public l'attendait, Jean-Pierre Miquel me dit qu'il n'a pas préparé de texte et qu'il répondrait volontiers aux questions qui lui seraient posées... Angoisse... Comme il se doit, j'avais prévu deux ou trois questions, histoire

de lancer le débat prévu après la conférence. Après qu'il ait été présenté, M. Miquel annonce qu'il répondra à toutes les questions... Je pose donc la première question et, après sa réponse, miracle... les questions fusent pendant plus de deux heures !!!

Je vous ai cité Henri Verne. L'auteur de Bob Morane, athois d'origine, avait accepté le principe d'une conférence sous la forme d'une conversation au coin du feu que nous avons tenue dans une salle intime, où nous avons eu peur de ne pas pouvoir accepter tout le public et durant laquelle nous avons revécu les aventures de ce héros, certains tenant en leurs mains, tels des bréviaires, des exemplaires originaux des histoires de Bob afin de les faire dédicacer par leur auteur.

J'ai tant à écrire encore... je sais PYT, je dois arrêter.  
Trois choses quand même pour terminer:

La CJBB, et tous ses membres m'ont offert de vivre une année exceptionnelle entouré de confrères... non, d'amis.

Ne pas parler du voyage serait insensé: la Syrie et la Jordanie ont été les lieux d'émerveillement de notre groupe. L'accueil qui nous fut réservé fut exceptionnel.

Les Syriens qui ont fui leur pays en abandonnant tout ce qu'ils avaient et ont pu, aujourd'hui, au terme d'un parcours terriblement éprouvant, arriver chez nous, méritent notre compassion, mais beaucoup plus encore, notre aide, nos bras ouverts.

Et enfin, merci à vous pour votre lecture patiente, et à PYT (il ne m'en voudra pas pour cette abréviation...) qui m'a donné de revivre ces souvenirs, lesquels n'étaient, à l'époque, que des rêves qui ont pu se réaliser...

Mes amis, mes amies,

Rêvez !



### 2000-2001: Xavier Grognard

Comment évoquer cette année de présidence, sans songer d'abord à cette nuit endiablée du 23 juin 2000 au cours de laquelle, sous la férule chamarrée d'un tambour-major, le Jeune Barreau dansa, colback sur la tête, dans la cour du château de Grand-Bigard au son des fifres et des tambours des sapeurs d'Ham-sur-Heure entre les escarbilles des flambeaux!

Eh oui, cette année-là allait revêtir les dorures chamarrées du style empire: le clin d'œil avec le patronyme du soussigné était sans doute trop tentant...

Et c'est vrai que, même si, comme dans toute aventure humaine, ce ne fut pas Austerlitz tous les jours, il y eut un fameux souffle d'épopée, porté par une commission extraordinaire et ce, qui plus est, sous le bâtonnat de Marc Wagemans.

Rappelez-vous, c'était le temps des Pierre Winand (ancien président, celui de la fabuleuse rentrée de l'an 2000), Emmanuel Cornu, vice-président, Daniel De Meur, orateur, Claire Bruyneel, secrétaire, Thierry Bontinck, trésorier, Sophie Wintgens, officier de bouche et responsable des activités scientifiques, Miguel Troncoso Ferrer, Lucien Kalenga, Jean-Matthieu Jonet, Carole De Ruyt, Benoît Lemal et Patrick Ronsse.

Parmi mes commissaires, trois furent ensuite orateurs de rentrée et/ou devinrent présidents, et, qui sait, peut-être que l'un(e) ou l'autre sera un jour bâtonnier...

Avec un tel état-major et sous la houlette de Régine-Laetizia Bonaparte, notre Madame-mère à tous, je pense pouvoir dire, sous l'œil de nos glorieux aînés, que c'est avec honneur que nous avons servi la Conférence et, partant, notre barreau.

Et puisque tel est l'objectif de cette chronique, égrenons ensemble quelques souvenirs de cette année 2000-2001.

Nous l'avions commencée par un petit week-end en Champagne où nous logions dans un charmant hôtel près de Reims à partir duquel nous avons emmené notre vaillante troupe chez Pommery dans les crayères, au milieu des vignobles auprès des petits producteurs, à la cathédrale mais aussi sur le site du Chemin des Dames, ses cimetières et la fameuse Caverne du Dragon puisque la Champagne fut le lieu de toutes les batailles (campagne de France en 1814, première guerre mondiale et, en 1917, la désastreuse offensive du général Nivelle).

Et lors de nos agapes du samedi soir ponctuant le week-end, chacun avait dans le cœur la célèbre chanson des poilus de Craonne:





*" Adieu la vie, adieu l'amour  
Adieu toutes les femmes  
C'est bien fini, c'est pour toujours  
De cette guerre infâme  
C'est à Craonne, sur le plateau  
Qu'on doit laisser sa peau  
Car nous sommes tous condamnés  
Nous sommes les sacrifiés. "*

Notre week-end se voulait également un hommage au courage de ces hommes sacrifiés.

Cette année fut aussi celle du théâtre où - il me plaît de le souligner - ce furent les avocats, les magistrats, les membres de la famille judiciaire qui tinrent les premiers rôles, sur scène et à l'écriture.

Rappelez-vous de Myriam Kaminski et de Florence van de Putte, jouant

"Lenclos ou la Liberté", pièce écrite par Hippolyte Wouters, en alexandrins, dans les salons du Métropole, à la lueur des chandelles.

Souvenez-vous de Kafka, "Le Procès", ce fantastique et colossal spectacle itinérant au sein du palais de justice, conçu et mis en scène par Bernard Mouffe, au cours duquel les spectateurs accompagnaient le personnage de Joseph K., héros tragique d'un hallucinant parcours de justice, de greffes obscurs en salles d'audience lambrissées, au fond des geôles ou dans les travées de la coupole, au son du *Requiem for my friend* de Preisner.

Huit représentations, 50 acteurs, le défi était gigantesque et le succès le fut tout autant.

C'était il y a moins de quinze ans, quelques mois avant le 11 septembre 2001, et, hélas, il faudrait déjà dire: "c'était à l'époque". En effet, dans le contexte sécuritaire que nous connaissons, de tels projets artistiques



seraient inconcevables aujourd'hui, de surcroît dans un palais scandaleusement laissé à l'abandon par les autorités publiques.

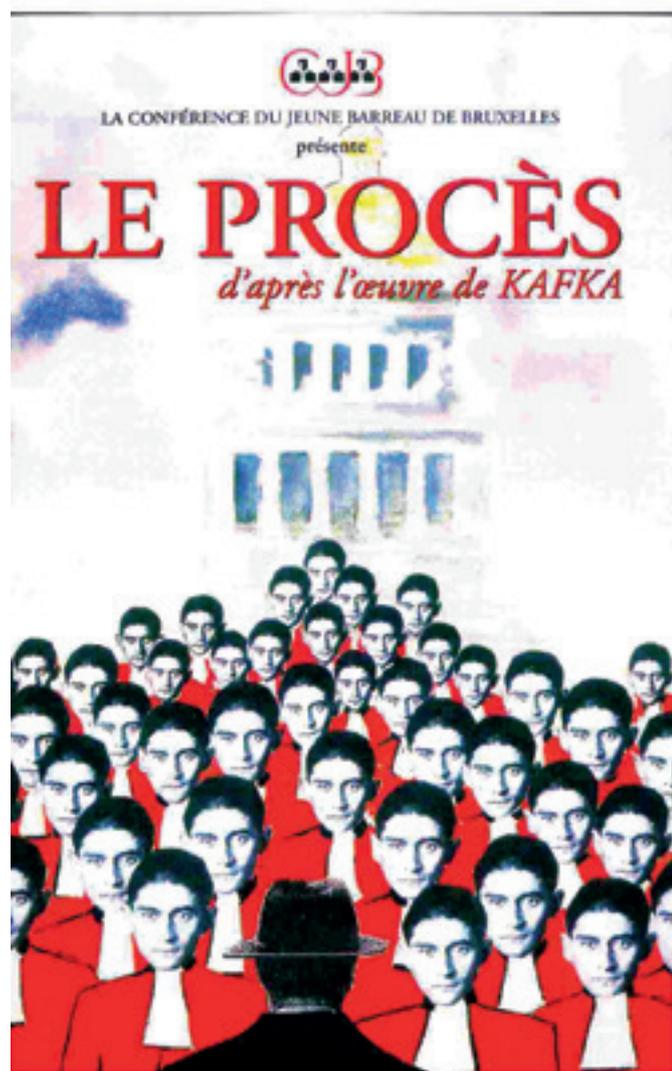
La Conférence, c'est, comme son nom l'évoque, une tribune offerte à ceux qui prennent la parole, cette parole dont Jean-Denis Bredin écrivait qu'elle est l'insolence, le défi, la liberté.

Cette année-là, nous avons accueilli des orateurs qui, avec la force de leur personnalité et de leurs convictions, ont véritablement incarné ces trois substantifs.

Ce furent les Cercles Marin de Me Devan Savatic (aujourd'hui président du tribunal de commerce de Nivelles) à propos du Kosovo et de Me Albert Evrard sur le Saint-Siège, la sensationnelle conférence Berryer de Jacques Simonet (et un contre-discours d'anthologie de Me Frédéric Bibal, ancien deuxième secrétaire de la Conférence du stage de Paris), les grandes conférences du Docteur Véronique Vasseur, médecin-chef à la prison de la santé, et de deux célèbres figures du barreau de Paris, Me Jean-Marc Varaut ("Ce que plaider veut dire") et Me Daniel Soulez-Larivière ("Qu'est-ce qu'un avocat aujourd'hui?").

Et enfin, comment ne pas mettre en exergue ce qui constitua sans doute l'un des plus beaux moments de notre année, cette soirée au cours de laquelle Simon Gronowski, rompant le silence qu'il s'était imposé, nous a ouvert la malle de ses souvenirs enfouis depuis ce 19 avril 1943 où le petit garçon de 11 ans qu'il était avait sauté du train qui l'emportait vers les camps de la mort.

Ce soir-là, lorsque l'enfant du XXème convoi s'est tu, nous nous sommes tous levés, frémissants d'émotion, pour saluer l'avocat qui, en décidant de témoigner après cinquante-cinq ans, avait livré son premier combat, posé son premier acte de résistance.



Ce combat, Simon n'a eu de cesse de le poursuivre, nous guidant d'ailleurs il y a quelques mois encore à la caserne Dossin de Saint-Georges à Malines sous l'égide du président Lemal.

2000-2001 fut aussi la dernière année au cours de laquelle nous avons présenté deux revues, l'une lors de la rentrée solennelle aux Halles de Schaerbeek («Grognaard's Angels», pastiche détonant du film homonyme, teinté à la sauce napoléonienne) et l'autre, en juin, au centre culturel d'Uccle: «Le barreau del Corazon», en référence à notre voyage en Espagne.

Ah, notre périple en Castille, quelle aventure! Que de voyages de préparation en compagnie de Miguel Troncoso Ferrer et de Thierry Bontinck!

Ségovie, son spectaculaire alcazar et son aqueduc fabuleux; Avila, acropole couronnée de bastions; l'Escorial, Versailles des steppes et panthéon des rois.

Nous avons aussi visité Tolède, cité incomparable, marquée du sceau des Maures, où le Greco laissa ses plus belles oeuvres, La Granja, Chinchon et Madrid, avec sa plaza mayor, ses extraordinaires musées et sa movida effrénée du samedi soir.

Tout le monde se souvient encore de ma tête lorsque le facétieux commissaire Ronse m'a fait croire à la sortie de la réception à l'ambassade de Belgique à Madrid qu'il avait chipé un bibelot en or à l'épouse de l'ambassadeur alors qu'il s'agissait en réalité de la boîte à pilules de Régine!

Et puis ce plongeur - immortalisé sur une secrète pellicule - de Me Marc Fyon dans la piscine juchée sur le toit de l'hôtel Imperador à Madrid! Tout le monde salua son courage car il faisait bien frisquet, l'eau était glacée et personne d'autre ne s'y risqua!

Signe du destin? Récompense d'un engagement? Un peu de tout cela sans doute: cinq ans plus tard, je rencontrais une belle castillane, ardente et fière, et vous savez ce qu'il est advenu ensuite...

En un mot comme en cent: vive le jeune barreau et merci à lui !



## 2001-2002: Emmanuel Cornu La nostalgie du Mekong

Le 22 juin 2001, mon épouse, Emilie, et moi-même gravissions les marches du palais d'Egmont. La fête n'avait pas encore commencé. Nous étions seuls et nous déambulions lentement à travers les salons vides, immenses et chargés d'histoire de cette ancienne demeure princière. Tout sentait l'histoire dans ce palais aux murs tendus de soie damassée. Les ors, les cristaux et les marbres reflétaient les soirées d'antan. Le grand escalier, majestueux, résonnait encore de la voix des aboyeurs annonçant les invités. On s'imaginait gravir à la rencontre des Tancred et des Guépards de la vieille Europe, s'apprêtant une dernière fois à esquisser les pas d'un menuet ou d'une polka légère. Mais déjà, sous les crissements des vieux parquets, ces ombres s'estompaient : nos premiers invités arrivaient, l'année de notre présidence commençait et ce fut près d'un millier d'avocats qui, jusque tard dans la nuit, hantèrent joyeusement les superbes salons du palais d'Egmont.

Cette année de présidence reste pour moi et mon épouse, Emilie, un souvenir heureux, gravé dans nos cœurs. Elle fut, il est vrai, une sorte de « steeple chase » dont chaque activité constituait un défi. Si nous avons pu les réussir, je crois avec bonheur, ce fut peut-être grâce à un effet de la Providence, pour ceux qui y croient ; ce fut surtout grâce aux amitiés qui nous entourèrent tout au long de ce parcours. La fidélité reste une valeur sûre au jeune barreau, en amitié tout au moins.

Au premier de ces soutiens, il y eut un directoire remarquable : Xavier Grognard, Gérard Kuyper et Geoffroy Cruysmans. Il y eut aussi une commission administrative aussi merveilleuse que diversifiée : Lucien Kalenga, secrétaire, Patrick Ronsse, trésorier, Carole De Ruyt, officier de bouche, Benoît Lemal, Bénédicte Delcourt, Thomas Vulhopp, Séverine Huysmans, Cédric Lefebvre et Caroline Vilain. Trois d'entre eux, Lucien Kalenga, Cédric Lefebvre et Benoît Lemal, allaient par la suite brillamment exercer la présidence. Il y eut aussi un bâtonnier et un dauphin, qui étaient des amis, les regrettés Marc Wagemans et Jean Cruyplants, auprès desquels j'ai toujours trouvé une aide précieuse.

Des liens durables s'en sont noués avec beaucoup et s'ils traversent le temps, ils sont aussi marqués de cette année judiciaire 2001 – 2002. L'année du 11 septembre 2001 quand, revenant de la rentrée de Montréal, nous volions au-dessus de l'Atlantique au moment où les « Twin Towers » s'effondraient ; l'année du discours de rentrée de mon ami d'enfance, Geoffroy Cruysmans, prononcé dans une salle des audiences solennelles pleine à craquer, rehaussé de la présence de notre futur roi, le Prince Philippe ; une année aux multiples facettes qui allait nous emmener avec près d'une centaine de confrères jusqu'au bord du Mekong. A Phnom Penh, la perle de l'Indochine, où nous avons été accueillis à l'aéroport avec des banderoles « Vive le Jaune Barreau » (sic), je nous revois, moi et plusieurs de mes commissaires, et notre chère Régine Waterman, sirotant des « Gin Fizz », assis dans de larges fauteuils de cuir marron, des ventilateurs à pales tournant au-dessus de nos têtes, tandis que le cours du temps semblait suspendu par la torpeur ambiante. Je retrouve la magie des temples d'Angkor qui se reflètent dans les eaux vertes de leurs douves immenses, ces temples aux tours rose doré, surgis du milieu de nulle part, entrelacés des branches et des racines d'une étouffante végétation tropicale. Comme l'écrivait notre chère Viviane Ducroux, qui était du voyage, cela avait des airs d'un monde qui n'existe plus, que des survivants anachroniques contemplaient, photographiaient et filmaient en quête d'une fragile certitude d'éternité.

Cette année 2001 – 2002, tellement heureuse, ne fut pas écrite sous le signe de la torpeur, mais bien d'une activité intense. La formation scientifique fut notre fer de lance. Elle permit à quelques mille cinq cents participants qui fréquentèrent les quatre grands colloques et la petite dizaine de mini-recyclages que nous organisâmes de récolter près de quarante points de formation permanente et de recevoir trois magnifiques ouvrages : « Aspects récents du droit des contrats », sous la direction de Paul Alain Foriers, avec Andrée Puttemans, François Glansdorff, Nicole Verheyden-Jeanmart, Pierre Van Ommeslaghe, Michèle Grégoire et Lucien Simont ; « Cinquante années d'application de la loi sur les baux commerciaux », sous la présidence de Michel Vlies, avec Guy Benoît, Nicole Verheyden-Jeanmart, Paul Alain Foriers, Pierre Jadoul, François Glansdorff, Yves Denoiseux, Jean-Marie Letier, Thierry Papart et Joseph-Louis Vankerckhove et « Le crédit aux entreprises, aux collectivités publiques et aux particuliers », sous la direction de Jean-Pierre Buyle avec Françoise Sweerts, Peter Praet, Marc Ronvaux, Christine



Le Prince saluant les chefs de corps

Biquet-Mathieu, Jean-François Romain, Laurent de Brouwer, Claude Parmentier, Martine Delierneux, Denoal Goffaux, Jean-Marie Nélisten-Grade, Xavier Dieux et André Bruyneel.

Il y eut aussi des « grandes conférences » : Jean-Claude Brialy, qui fit partager à une salle comble ses souvenirs des beaux jours de la Nouvelle Vague et des amitiés qui jalonnèrent sa vie : Alain Delon, Jeanne Moreau, Danielle Darrieux, Michèle Morgan, Edith Piaf, Romy Schneider... Dans un autre registre, nous reçûmes le professeur Axel Kahn, généticien de renommée internationale qui, alliant une parfaite éloquence à un grand sens didactique, nous entretenit d'éthique et de médecine. La Conférence Berryer eut un invité de marque : Jean Plantu, le célèbre caricaturiste du journal « Le Monde ». De cette corrida judiciaire, d'un genre particulier, on se rappellera les belles prestations de Solange Cicurel, d'Alexis Colmant et de Pascale Monteiro Barreto ainsi que de Paul Brasseur, du côté belge, et celles de Benjamin Sarfati, Louis Balling, Cécile Soriano et Laurent Trastour pour la conférence du stage de Paris.

Il y eut également plusieurs palais littéraires et artistiques, dont je retiens celui de Jean-Marc Gollier sur la générosité ou l'art d'exister, celui d'Eric Boigelot sur Baudelaire ou encore celui de Gérard Leroy sur l'Agneau Mystique de Van Eyck. Le cinéma et la critique cinématographique furent à l'honneur avec la complicité de Hugues Dayez, du regretté Guy Delfosse, d'Olivier Colon et d'Alain Berenboom. Il y eut aussi une pièce de théâtre d'Hippolyte Wouters, « Haendel ou le choix d'Hercule » avec Patrick Simons, Florence van de Putte, Dominique Gerard et Dominique De Wolf, inénarrable en cuisinier.

Un événement marquant du premier trimestre 2002 reste la parution de « L'enfant du vingtième convoi » de Simon Gronowski, quelques mois après la conférence exceptionnelle qu'il fit au jeune barreau, brisant ainsi le silence qu'il s'était imposé pendant plus de cinquante ans sur son histoire, celle du plus jeune évadé d'un convoi des déportés de la Shoah.

Comme chaque année, il y eut de nombreuses activités sportives, dont plusieurs tournois de tennis. L'un, opposant les magistrats aux avocats, permit d'admirer les jeux du Premier président de la Cour d'appel, Pierre van de Walle, ou de Maître Hippolyte Wouters en pantalons blancs, d'applaudir les services du Batônnier ou les volées du Procureur général Van Oudenhove... Les déjeuners ou dîners traditionnels des notaires, des juristes d'entreprises, des magistrats, de l'accueil des stagiaires, des prix de plaidoiries, des anciens présidents... se succédèrent. Que de toasts portés !

Un souvenir très fort de cette année reste toutefois la revue qui suivit le dîner de la rentrée solennelle, un banquet en tenue de soirée aux mille couverts dans les Halles de Schaerbeek. La rentrée avait cent cinquante ans et cela se fêta par une « revue des revues », interprétée avec talent et un plaisir aussi évident que communicatif des « vedettes » de cette époque : Berta Bernardo Mendez, tout en noir, boa rouge et fond bleu réinterprétant « Frifri l'Amoroso » ; Alain Vergauwen en « Valentin le Désossé » de la rue Wafelaerts ; Jean-Paul Chapelle dans le sketch inénarrable de l'avocat distrahit emportant, sans se retourner, le dossier qu'il aurait dû déposer... Jean-Pierre Bette, Gérard Kuyper et Daniel De Meur créant l'émotion en évoquant la fierté d'être avocats sur un air de « Notre-Dame de Paris », émotion relayée par Hélène Stranart, interprétant magistralement Brel et brocardant grefriers et procureurs ; Dominique Coenen irrésistible en « Raymond le Vestiaire » ; Daniela Coco magnifique dans « Van Om et moi », avant que Nathalie Penning et Florence van de Putte interprètent ce qui restera un moment d'anthologie pour toute une génération, le célèbre sketch « Palais – Palais » ou un dialogue surréaliste, mais certainement authentique, entre deux téléphonistes du Palais. Emotion à nouveau lors du final quand Thérèse De Man



PLANTU.

7.12.01.

emmena tous les revuistes et l'assemblée sur un air de Charles Aznavour, le « Palais des Merveilles »...

Toutes ces activités sociales, culturelles ou simplement conviviales n'eurent d'autre but que d'essayer d'entretenir entre tous les membres du Barreau une plus grande cohésion tout en reflétant une certaine image de notre profession. Une image teintée de joie de vivre, selon un tradition chère au jeune barreau, mais qui se démarque par un sens du service aux autres, avec une attention particulière aux jeunes avocats.

Au-delà des souvenirs et des images de l'épopée que j'ai vécue avec mon directoire et ma commission, je garde comme la plus précieuse des récompenses, les marques d'estime et de sympathie que de nombreux confrères n'ont cessé de prodiguer à mon épouse Emilie et à moi-même tout au long de cette année. La plus belle récompense du président, c'est la sympathie de ses confrères et, très personnellement, ce fut également, pour mon épouse et moi, la naissance de nos filles jumelles, Valentine et Elisabeth, conçues pendant ma présidence.



## 2002-2003 : Gérard Kuyper La commission «cassoulet-choucroute»

**A**près deux présidences «de droite» de très haute tenue (Grognard et Cornu), alliant le prestige à l'efficacité, vint le tour d'une présidence «de gauche» : la commission «cassoulet-choucroute». Une commission composée dans sa grande majorité des comitards du cercle de droit de l'ULB! Bénédicte Delcourt, Séverine Huysmans, Karin Zidelmal du côté des dames : la classe. Chez les hommes, Thomas Vulhopp, Cédric Lefèbvre, Bruno Meeus, Antoine Leroy, Maxime Le Borne, Alexis Colmant: rien que du lourd!

La Conférence du jeune barreau est comme une vieille dame. Elle a ses habitudes et quand elle parle d'innovation, c'est pour évoquer ce que furent les beaux magasins bruxellois. C'est dire si les noms des commissaires de l'année judiciaire 2002-2003 ont pu évoquer chez certains les Huns, chez d'autres les Normands assiégeant Paris ; bref, ils ne laissaient personne indifférent. Le jeune président que j'étais s'était vu souhaiter bonne chance par d'aucuns avec une compassion et une affection sincère qui faisaient froid dans le dos.

Pour dire les choses autrement, la commission 2002-2003 aurait évoqué aux pirates des aventures d'Asterix et Obelix cette réplique définitive : «Les Gau... les Gaus... les Gaulois» !

Ce fut une commission extraordinaire. Et elle a été bien entourée.

Le Directoire était composé d'Emmanuel Cornu, président sortant qui fut d'une prévenance discrète exceptionnelle pour le président en fonction, de Daniel De Meur qui «savait aller là contre» et d'Emmanuel Plasschaert, orateur de rentrée à l'intelligence tellement fine. Mais il y avait aussi des soutiens extérieurs déterminants : Carole De Ruyt, Thierry Bontinck, Vincent Bodson et l'indispensable Geoffroy Cruysmans qui ont œuvré au sein d'une dream team pour préparer l'année dont le thème était l'Europe (nous étions en plein dans les travaux de la Convention européenne présidée par Valéry Giscard d'Estaing). Un comité de rédaction composé de Karin Delvolvé, Laurence Debart et Sandra Strusi accompagnait Bénédicte Delcourt et Bruno

Meeus. La commission pouvait également compter sur «happy few» qui servaient de relais des activités du jeune barreau au sein de différents cabinets. Ces «happy few» recevaient l'annonce des activités en primeur, à charge pour eux de les répercuter au sein de leur bureau (de leur «réseau», écrivait-on aujourd'hui).

Ce fut une année extraordinaire.

Elle avait commencé en force avec le lancement d'un nouveau site internet qui permettait – fait rare à l'époque – l'inscription en ligne aux activités et le placement des CV des candidats stagiaires. Il y eut la grande conférence de Sœur Emmanuelle dans la salle solennelle de la cour de cassation (une année de gauche, on vous dit), la Berryer avec Jacques Mercier, des dossiers thématiques pour chaque numéro de La Conférence (l'Europe, la maternité au barreau, l'avocat et le fisc) et des recyclages, beaucoup de recyclages. On s'amusait mais on travaillait dur aussi.

Un slogan désignait le fil rouge de cette année : «Vous allez aimer le jeune barreau» !

Le 17 janvier 2003, la Conférence du jeune barreau a battu le record du plus grand nombre de participants à une soirée organisée aux Jeux d'hiver. C'était la soirée de la rentrée solennelle. Un teasing avait été organisé par l'envoi de plusieurs vagues d'e-mails par les happy few avec, à chaque fois, une affiche différente pour un même slogan : «Tous aux jeux». Des affiches politiquement incorrectes pour une soirée dans un lieu select, c'était aussi cela la commission 2002-2003.

C'était la première année du bâtonnat de Jean Cruyplants et de son projet «légitime confiance». Quelle aventure !

J'ai aimé cette commission. Je l'ai adorée. Elle était comme un dîner d'autisme entre amis de toujours, robotatif, sur (et parfois sous) des tables en chêne, où l'on rit, où l'on chante, où l'on vit. Sous ses airs gaillards, la tablée ne payait pas de mine mais on y était bien et le travail a été bien fait.

J'ai aimé cette commission et je continue de l'aimer. Elle demeure un moment essentiel de ma carrière d'avocat.





**Infos légales**

La Conférence est éditée par l'ASBL La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.  
www.cjbb.be

**Editeur responsable :**

Pierre-Yves THOUMSIN  
Chaussée de la Hulpe 120  
1000 Bruxelles  
Tel : 02/566 84 00  
Fax : 02/566 84 47  
pierre Yves.thoumsin@nautadutilh.com

**Rédacteur en chef :**

Melissa SAYEH  
Avenue Louise 87/17  
1050 Bruxelles  
Tel : 02/537 94 31  
Fax : 02/538 81 55  
msayeh@wouters-sosson.com

**Contact pour les annonceurs**

Jérôme HENRI  
Avenue de Fré 229  
1180 Bruxelles  
Tel : 02/ 379 39 76  
Fax : 02/379 39 79  
avocat@jhenri.be

Graphisme,  
lay-out, coordination et  
corrections :  
Wolters Kluwer



# Calendrier en bref

**7 DÉCEMBRE 2015**

**Ciné-club**

« Rwanda, la vie après - Paroles de mères »

**10 DÉCEMBRE 2015**

**Colloque**

« Droit et détention – 10 ans après l'adoption de la Loi de principes sur le statut juridique des détenus, quel rôle peuvent jouer les avocats ? »

**15 DÉCEMBRE 2015**

**Midi de la formation**

« Droit de la concurrence au quotidien : les bons réflexes »

**15 DÉCEMBRE 2015**

« Ni dieux ni maîtres mais du rouge » de Eric Boschman

**18 DÉCEMBRE 2015**

**Midi de la formation**

« Actualités en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication »

**18 DÉCEMBRE 2015**

**Conférence Berryer**

**12 JANVIER 2016**

**Midi de la formation**

« Saisies et confiscations en matière pénale et indemnisation par ce biais de la victime de l'infraction contre les biens »

**15 JANVIER 2016**

**Rentrée solennelle**

**20 JANVIER 2016**

**Midi de la formation**

« Réforme de l'aide à la jeunesse, ce qui est susceptible de changer »

**22 JANVIER 2016**

**Midi de la formation**

« Actualités en droit de la protection des données à caractère personnel »

**28 JANVIER 2016**

**Conférence Pierre Kroll**

**4 FÉVRIER 2016**

**Initiation au Lindy Hop**

**5 FÉVRIER 2016**

**Midi de la formation**

« La toute nouvelle réforme du Tax Shelter : simplification et nouveaux avantages »

**16 FÉVRIER 2016**

**Midi de la formation**

« Actualités en matière de procédure fiscale »

**19 FÉVRIER 2016**

**Midi de la formation**

« Actualités du contentieux de l'enseignement (inscriptions, délibérations, discipline) »

**1<sup>ER</sup> MARS 2016**

**Midi de la formation**

« Actualités en droit européen de la famille et réforme du droit patrimonial de la famille »

**4 MARS 2016**

**Midi de la formation**

« Saisine permanente et élément nouveau : quoi de neuf ? »

**15 MARS 2016**

**Midi de la formation**

« Les devoirs des administrateurs »

**24 MARS 2016**

**Colloque** sur la procédure de réorganisation judiciaire

## Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités. En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire.

Pour l'année judiciaire 2015 -2016, les cotisations sont les suivantes :

**Membres effectifs :**

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
- ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

**Membres affiliés :**

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 15 €

- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- membre de la communauté judiciaire : 85 €
- autres sympathisants : 100 €

La cotisation est à verser au compte BE68 6300 2151 2134 (BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.



## « La mer, la mer... »



Wolters Kluwer

**Jura est incroyablement riche en références et textes complets.**

Comme la mer, nous espérons que Jura vous enchantera par son immensité, sa diversité, sa liberté. Et vous ne serez pas déçu. Car avec un demi-million de résumés de décisions de jurisprudence depuis 1980 et un quart de million de références à la doctrine, nous vous offrons un océan d'informations. Ce qui est infiniment plus que la base de données juridique moyenne.

En savoir plus sur Jura ? Consultez ➔ [www.wolterskluwer.be/jura/fr](http://www.wolterskluwer.be/jura/fr)  
[jura@wolterskluwer.be](mailto:jura@wolterskluwer.be) ■ 0800 95 179